

AGENCE DE CRÉATIVITÉ
ET D'ATTRACTIVITÉ DU POITOU

RAPPORT
MORALE ET
D'ACTIVITÉS

2022



2022, une année de transition productive

Après une année 2021 consacrée à la production du bilan du précédent Plan Tourisme, 2022 a été pour le Département de la Vienne l'année de la définition des orientations de politique touristique. Entre réunions de concertation et collecte de données, il s'agissait surtout de poser quelques briques méthodologiques sur lesquelles asseoir les fondements du Schéma Touristique pluriannuel, voté en décembre 2022.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'études et de démarches de concertation ont été conduites (soit initiées, soit poursuivies) :

- Un bilan de marque et des préconisations sur un positionnement marketing
- Une étude de clientèle
- La concertation sur le Schéma touristique...
- ...incluant une réflexion spécifique en vue de structurer la filière du tourisme d'affaires

Ces études vont inspirer les orientations opérationnelles confiées à l'Agence via une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle :

Évidemment pour l'Agence, il était primordial de poursuivre son action en faveur des professionnels et des territoires, en attendant que l'ensemble de ces réflexions produisent analyses, décisions et commandes à l'agence sur la mise en œuvre : dans l'environnement touristique ultra-concurrentiel de l'ère post-covid, avec une envie retrouvée, voire exacerbée, de voyager et de découvrir de nouveaux horizons, proches ou lointains, le devoir « d'être présent » appelle une action publique engagée.

C'est la raison pour laquelle l'Agence départementale du tourisme s'est mobilisée pour faire de 2022 une année utile à la fois en prolongeant les méthodes collaboratives qui ont réussi les années précédentes, notamment avec les professionnels et offices de tourisme, mais aussi en anticipant le développement d'outils et processus qui répondront au positionnement attendu de l'Agence dans le nouveau schéma.

C'est clairement un devoir d'efficacité de politique publique, à l'heure où l'inflation vient marquer aussi bien la capacité de dépenses des ménages, ce qui oblige à être performant dans l'aide aux professionnels à mieux valoriser leurs offres. C'est aussi la meilleure façon d'appréhender les effets de ciseaux budgétaires, qui mettent aujourd'hui les finances de l'Agence sous pression et d'anticiper tout risque d'inopéance du fait de contraintes budgétaires qui deviendraient trop prégnantes. L'enjeu majeur est de préserver la capacité à pouvoir conduire des plans d'action marketing. Dès lors, un processus construit, suivi et constant de dialogue de gestion est désormais plus qu'indispensable, ainsi que l'avait souligné la Cour des Comptes dans son rapport dès 2018. Choisir le devenir de l'Agence, définir ses priorités d'action et poser en regard les moyens adaptés est un choix politique par excellence, c'est aussi une fondation incontournable de toutes les stratégies de coopération avec les organismes et opérateurs de tourisme.

Enfin, n'oublions pas les enjeux environnementaux de plus en plus prégnants, qui nous obligent aujourd'hui à être particulièrement présent dans l'accompagnement des professionnels et collectivités pour adapter l'offre, la rendre plus sobre, et accompagner la transition. Transition qui doit aussi rechercher une meilleure efficacité commerciale et économique ainsi qu'une meilleure intégration sociale, notamment par la création d'emplois au profit des locaux, ou par l'évolution d'offres plus accessibles aux personnes handicapées. Cet enjeu d'accompagnement des professionnels se traduit également dans le besoin de conforter le positionnement familial et ludique qui a émergé dans la concertation sur le schéma.

La Vienne, dans chacun de ces axes d'amélioration, dispose de sites touristiques particulièrement engagés, des fleurons qui ont valeurs d'exemple. L'Agence dispose elle des compétences dans ses équipes pour renforcer ces accompagnements, toujours plus près du terrain. Les services de l'Agence ont été sollicités de manière croissante, que ce soit sur l'aide à la production touristique et la mise en marché, le conseil aux porteurs de projet, à la labellisation, au classement de meublé ou encore dans le développement du dispositif Expériences Famille, désormais marque déposée, et qui doit devenir un des piliers de l'action touristique départementale.

C'est une course de fond qui est donc engagée. Les projets les plus porteurs de sens et de progrès pour l'avenir s'inscrivent de plus en plus dans le temps long. Et, de ce point de vue, l'action de l'Agence ne fait pas exception.

Premier exemple emblématique, la refonte de son écosystème numérique.

Il y avait urgence, tant les outils étaient dépassés dans leur conception technique ou leur décalage avec les pratiques des clients. D'abord, c'est le socle qui a été traité : l'amélioration continue de la base de données touristique départementale (SIT SIRTAqui) reste une préoccupation majeure, partagée avec les offices de tourisme. En complément, avec le soutien de fonds européens, un outil professionnel de gestion de données multimedia (photos, vidéos, documents...) a été mis en ligne, et est mis à disposition des offices de tourisme, contribuant ainsi à la professionnalisation de leur fonctionnement. C'est ensuite le site internet « amiral » www.tourisme-vienne.com qui a été intégralement revu, modernisé et considérablement enrichi en contenus très qualitatifs. Son petit frère qui valorise les produits locaux www.comptoirdupoitou.fr a bénéficié d'une mise en ligne juste avant les fêtes de fin d'année, et a enregistré ses premières ventes en ligne.

Autre brique numérique, celle de la commercialisation.

Là encore, l'obsolescence des outils utilisés obligeaient à engager une stratégie de rupture. C'est donc, après un audit des mécaniques de distribution à l'œuvre chez les professionnels, une réflexion collective avec les offices de tourisme qui a été engagée, avec l'objectif de doter le département de la Vienne d'un réseau unique de commercialisation qui doit faciliter la mise sur le marché des offres, depuis les guichets des offices de tourisme et professionnels, mais aussi à travers les différents sites internet du territoire.

Enfin, c'est au cœur de l'été 2022 qu'a été engagé la refonte du dispositif « Sites Insolites », jusqu'ici très orienté « publication papier », pour devenir une véritable plateforme marketing en ligne, au service des professionnels partenaires, qui contribuent largement à son cofinancement.

C'est donc bien cette ambition méthodologique que l'Agence s'efforce de dérouler : une action évidemment conforme aux orientations politiques décidées par le Département, et concertée avec les différents échelons administratifs.

Et il ne s'agit pas de s'arrêter à une simple prise en compte de l'action de chacun, mais bien de pousser la logique vers des recherches de forme de subsidiarité/spécialisation territoriale et, quand c'est possible, de portage commun d'actions.

C'est par cet effort de fédération que notre action a su être efficace, porteuse de sens partagé et a préfiguré ce que sera l'Agence dans la mise en œuvre du nouveau Schéma Départemental du Tourisme : un outil d'ingénierie qui aide à préparer l'avenir, et un catalyseur de communication positive pour la Vienne.



8

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET SOUTIEN AU DEPARTEMENT

- Les pros, les filières et l'offre
- Les collectivités et leurs OT
- La relance touristique

34

CLASSEMENTS ET LABELS

- Les missions de classement et de conseils
- Les labels et référentiels de qualité portés par l'ACAP (pour les structures touristiques)

43

PROMOTION

- La promotion de la Vienne
- Proxi'Loisirs
- La promotion des produits du terroir

72

COMMERCIALISATION

- Commercialisation Groupes et billetterie

74

ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ, RESSOURCES HUMAINES

- Vie statutaire
- Rapport financier

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET SOUTIEN AU DÉPARTEMENT

1/ Les pros, les filières et l'offre :

- Accompagnement des professionnels (Mises en marchés, Fonds tourisme durable)
- Expériences Famille
- La filière tourisme d'affaires

2/ Les collectivités et leurs Offices de tourisme

- Les collectivités (Petites Cités de caractère)
- Les Offices de tourisme (SADI, qualification des OT)
- Terra Aventura
- La carte Pass'Ambassadeur
- Un socle d'outils collectifs (SIT, médiathèque)

3/ La relance touristique

- Projet de jeu vidéo immersif

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET SOUTIEN AU DÉPARTEMENT

1/ LES PROS, LES FILIÈRES ET L'OFFRE

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS MISES EN MARCHÉ

Depuis 2021, le Service Commercialisation de l'ACAP s'est réorienté et spécialisé dans la mission d'accompagnement et de conseil à la mise en marchés. L'année 2022 a permis de démontrer toute l'utilité de ce service auprès des professionnels dans le développement de leurs activités.

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS À LA MISES EN MARCHÉ

Le Service Mises en marché est donc spécialisé dans le conseil aux professionnels dans l'optimisation de leur commercialisation, axée sur les notions de marketing (positionnement produit, segmentation clients, politique tarifaire, commercialisation...) et notamment de webmarketing. L'objectif étant de pouvoir apporter toutes les clefs et leviers pour permettre aux acteurs touristiques de mieux se vendre par eux-mêmes.

Le périmètre d'intervention du Service est souvent plus large et peut aborder des thématiques variées comme la communication, les moyens de financements, la mise en réseau...

Cet accompagnement permet aux professionnels de mieux appréhender, de façon opérationnelle, le lancement ou le développement de leurs activités.

EN 2022 :



TYPES DE BESOINS :



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS A LA MISE EN MARCHES



CHATEAU DE MONTREUIL-BONNIN

La propriétaire du Château a sollicité l'ACAP pour l'accompagner dans le développement de l'activité du site. Sur la base d'un diagnostic et d'une analyse produit, l'ACAP a formalisé une stratégie marketing consistant à adopter un positionnement produit tournant autour de la thématique du château-fort, à cartographier les clientèles potentielles à cibler, à structurer l'offre en adéquation avec les profils de clientèles ciblés et en analysant la politique tarifaire afin de pouvoir ajuster l'offre en fonction du marché. L'ACAP a également émis des préconisations en matière de communication et de mise en marchés.

L'Agence continue à suivre et à accompagner le site dans la mise en œuvre des préconisations afin de contribuer au développement de l'activité.



GITE GROUPES «LA GRANGE OUVERTE» A ROMAGNE

Le Président de la SCIC, qui exploite l'hébergement, a souhaité bénéficier des services de l'ACAP afin d'aider la structure à développer son activité. Le rôle de l'Agence a consisté à identifier les clientèles potentielles qui pouvaient être recherchées compte tenu des caractéristiques du produit mais aussi les offres et services qui pouvaient être déployés pour permettre de capter ces nouvelles typologies de clientèles. Des conseils en matière de communication et de mise en marchés ont été également prodigués. Le site pourra également bénéficier d'un apport de clientèles par le biais du service « Groupes » de l'ACAP.

Crédits photos: Agence Zebrelle – Thomas Jelinek

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS LE FONDS TOURISME DURABLE

Depuis 2021, l'ACAP est partenaire de l'ADEME pour déployer le Fonds Tourisme Durable sur le territoire et accompagner les professionnels vers un développement durable de leurs structures.

L'objectif du Fonds Tourisme Durable est de soutenir via un accompagnement et des aides financières les restaurants et hébergements touristiques dans leur démarche vers le tourisme durable, en priorité dans les territoires ruraux, en apportant :

1. Un accompagnement par l'ACAP, en tant que partenaire de l'ADEME, à l'élaboration d'un plan d'actions via un diagnostic gratuit,
2. Un financement d'une partie des coûts d'investissement liés à la transition écologique via des subventions.

EN 2022 :

22**DIAGNOSTICS REALISES****17****PLANS D'ACTIONS GENERES****11****DOSSIERS DE SUBVENTIONS****400 000 €****D'INVESTISSEMENTS****164 000 €****DE SUBVENTIONS****41 %****TAUX DE FINANCEMENT**

EXPERIENCES FAMILLE

L'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou, en collaboration avec les Territoires et les Offices de Tourisme du département de la Vienne, a préparé cette année la troisième édition de la sélection « Expériences Famille », pour inciter et accompagner les professionnels du tourisme à la création de nouvelles activités touristiques expérientielles destinées aux familles, clientèles en séjour, excursionnistes et locaux.

Expériences Famille : un axe de développement du tourisme familial et ludique.

17 dossiers de candidature et

12 lauréats

38 accompagnements de prestataires

23 tests par des familles



PLATEFORME DE MARQUE

PROMESSE Garantir un moment de connexion unique entre parents et enfants.

POSITIONNEMENT Une référence des activités du 86 spécialisées pour les familles.

AMBITION Devenir la marque de référence des activités ludiques à vivre en famille sur le département.

VISION Renforcer l'attractivité touristique du département sur la cible famille et resserrer les liens familiaux.

MISSION Faire émerger et qualifier des activités touristiques ludiques.



REFONTE MARKETING 2023-2024

Expériences Famille » est identifiée comme un pilier du futur schéma départemental et un axe de développement du tourisme familial et d'offres ludiques.

Afin de répondre au schéma, de correspondre aux attentes des professionnels et du grand public, l'ACAP propose de consolider les fondations de la marque et de déployer une stratégie marketing ambitieuse.

LES PISTES D'ÉVOLUTION D'EXPERIENCES FAMILLE

- Formaliser les fondamentaux et la méthode
- Objectiver le processus
- Reformuler le concept et déposer la marque
- Renforcer la qualification des offres

Actions 2022

- Étude des clientèles
- Audit du concept et de la méthode
- Test des expériences par des familles locales et mise en place de QR Code pour recueillir les avis clients
- Propositions d'amélioration (nouveaux critères obligatoires, tests par des familles, tourisme durable),
- Propositions d'évolution marketing en trois grands axes.



La vie du projet

- Comité de Sélection des Expériences Famille - Janvier 2022
- Remise des trophées aux lauréats lors du salon PROXI'LOISIRS – Avril 2022
- Rédaction dossier de candidature nouvelle édition – Mai 2022
- Ouverture des candidatures aux professionnels du tourisme – Juin à Sept 2022
- Evènement de reseau avec les lauréats et candidats potentiels – Juin 2022
- Accompagnement des prestataires non retenus - Avril à Décembre 2022
- Enquête de saison et évaluation de la satisfaction des professionnels du réseau Expériences Famille – Septembre 2022
- Etude des nouveaux dossiers par le Comité Technique – Septembre à Décembre 2022
- Rencontres des prestataires : bilan des deux premières années et test des expériences par le Comité Technique – Octobre à Décembre 2022
- Annonce du « Coup de coeur des familles » sur la base des avis clients collectés - Octobre 2022
- Test des expériences par des familles locales – Novembre 2022
- Résultat du bilan de saison et fréquentation – Décembre 2022
- Préparation du Comité de Sélection 2023 - Décembre 2022



EXPÉRIENCES FAMILLE

2ème saison du dispositif « Expériences Famille ».

PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS ONT PONCTUÉ CETTE 2ÈME ÉDITION :

LANCEMENT PRESSE ÉDITION 2022 ET ANNONCE DES LAURÉATS

- Communiqué et dossier de presse : février et mars 2022

Retombées médias :

- NR Communication, France Bleu Poitou, ITW Radio Pulsar, StylFm, 7 à Poitiers
- Nouvelle République 03/02/ - 03/04 - 07/04- 12/04-12/05
- Article France Bleu 05/02/2022
- Vienne mag #159 (juillet/août 22)
- ITW Radio Pulsar
ITW StylFm,
7 à Poitiers 03/02
- Conférence de presse à l'abbaye de Saint-Savin (avril 2022) associant les 3 sites Expériences Coups de cœur et journalistes

Retombées médias :

- NR Communication
- Parismatch.com,
- Actu Kids
- Femme Actuelle Escapades (numéro été 22)
- Femme Actuelle Jeux (août/septembre 2022)
- France 3 TV Poitou-Charentes

COMMUNICATION DÉDIÉE AUX PARTENAIRES

EXPERIENCES FAMILLES

- une charte graphique Expériences Famille mise à disposition sur l'espace web pro
- une newsletter pour les pros
- des campagnes photos et vidéos réalisées avec l'agence Fils & Images
 - 11 reportages photos (Parc de la Belle reporté en 2023) soit 1 pour chaque nouvelle expérience
 - 3 vidéos Coups de Cœur : Abbaye de Saint-Savin, La Vallée des Singes, Le Parc de la Belle
- Invitation et remise des trophées Expériences Famille 2022-23 lors du salon Proxi Loisirs
- Kit de communication :
 - Badges (9000ex au total)
 - Stickers à apposer sur les portes d'accueil
 - QR code adhésif pour la collecte des avis de l'Expériences (relié à un questionnaire en ligne)
 - Brochures
 - Logos

ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES

CAMPAGNES DIGITALES

- 1 campagne sponsorisée pour chaque nouvelle expérience
- 1 carrousel avec les catégories Expériences Famille
- Newsletters grand public diffusées valorisant les Expériences Famille
- Jeu concours Facebook lancé fin juin : 676 joueurs.
- Deux campagnes d'affichage sur les réseaux du département (mai et juin)– 197 faces sur les flancs bus de Poitiers, 2m², 4m² et 8m²
- Des créations de contenus et leur valorisation sur l'ensemble des espaces web de l'ACAP (+ de 34 500 pages vues sur le site pays-du-futuroscope.com)
- Contenus valorisés dans les éditions de l'ACAP, des Offices de Tourisme et dans les magazines du département de la Vienne
- 1 stand dédié Expériences Famille au Salon Proxi Loisirs avec jeu concours pour collecter des contacts = + 300 familles rencontrées
- 15 000 brochures Expériences famille diffusées auprès de la clientèle des Offices de Tourisme, sites partenaires et boutiques de l'ACAP

FOCUS facebook

6,7M d'audience **24 K** clics

25 publications non sponsorisées

Audience : 187 312 personnes, 1895 clics sur un lien

TOP 5 des publications

1. Terre de Dragons
2. Labyrinthe Végétal
3. Visit' Loudun
4. La Réserve Naturelle du Pinail
5. Les Pagayous

Total sur Expériences famille

34 campagnes sponsorisées (portée 86 + limitrophes)

Audience : 2 414 000 personnes touchées

Notoriété uniquement :

7 posts de notoriété

Audience : 598 000 personnes touchées, 74 200 vues de vidéos

Campagnes de clics :

27 posts sponsorisés vers le webzine (portée 86 + limitrophes)

Audience : 1 816 000 personnes, 33 200 clics

PARTENARIAT TÈRRA AVENTURA

- Encart publicitaire sur la newsletter envoyée à **97 236 contacts**
- Présence des Experiences Famille sur la carte des parcours : **23 838 affichages**
- Jeu-concours sur la page Facebook de TA : **19 000 personnes touchées**
- Pop-up publicitaire sur le site web de TA : **7 710 clics**
- Push sur l'application smartphone : **253 896 personnes touchées**



**LE CLUB C'EST :****27 MEMBRES****5 RÉUNIONS**regroupant en moyenne **10 MEMBRES****PRÉSIDENT**

Elu référent

Benoît Coquelet

Vice-Président

du Conseil Départemental

**RESPONSABLE
OPÉRATIONNEL****Mathilde Pavot**

Directrice Générale

Hôtel Mercure Site du Futuroscope

Créé en 2014, il a pour **OBJECTIF DE VALORISER LA FILIÈRE TOURISME D'AFFAIRES DANS LA VIENNE**

LES DONNÉES CLÉS

- Réalisation de l'inventaire de l'offre via le SIT (ouverture de champs spécifiques, création du questionnaire, listing des acteurs de la filière en collaboration avec les territoires)
- Réalisation de la vidéo de destination affaires de la Vienne (montage en cours)
- Organisation d'un rdv de partage d'expériences avec des professionnels du secteur de Nantes et Montpellier (en visio)
- Participation à la rencontre réseau organisé par le CRT sur le thème de l'évènementiel éco-responsable
- Rencontres de nouveaux acteurs
- Accompagnement d'un membre du Club pour le déploiement de son offre et sa politique tarifaire
- Accueil d'une agence événementielle lors d'un Éductour de 2 jours
- Développement d'un espace emploi en partenariat avec Emploi 86 lors du salon Proxi Loisirs pour soutenir la filière face aux problèmes de recrutement rencontrés par les acteurs
- Organisation de la visite du Château de Vayres et des nouveaux espaces de la Guinguette Pictave pour les membres du Club
- Organisation du séminaire tourisme d'affaires à Roiffé en partenariat avec le Département de la Vienne (liste de contacts, intervenants, animation de la journée)
- Création d'une nouvelle catégorie Tourisme d'affaires à l'occasion des Tops du Tourisme



COMMUNICATION WEB

L'ACAP gère le site www.seminaire-poitiers-futuroscope.com pour le compte du Club Tourisme d'affaires qu'elle anime. Le but de ce support étant de promouvoir la filière tourisme d'affaires et faciliter les démarches d'organisateur d'évènements professionnels.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le Club a également mis en ligne sa propre page Facebook en 2017 : www.facebook.com/tourismedaffaires86

En 2022 **4 PUBLICATIONS** **343 ABONNÉS**

Le Club anime une page LinkedIn depuis décembre 2020. www.linkedin.com/company/club-tourisme-d-affaires-au-pays-du-futuroscope

in 10 PUBLICATIONS **275 ABONNÉS**

Club Tourisme d'Affaires au Pays du Futuroscope
Vous recherchez un prestataire pour l'organisation de votre évènement dans la Vienne ? C'est par ici !
Organisation d'événements · Poitiers · 281 abonnés

+ Suivre Consulter le site web Plus

Accueil À propos Posts Emplois Personnes Vidéos

Infos

Le Club Tourisme d'Affaires rassemble les prestataires événementiels du département de la Vienne. Proche des grandes métropoles, telles Nantes, Paris et Bordeaux, la Vienne est la destination idéale pour organiser vos réunions, séminaires, congrès, conventions, soirées de gala, incentives et team-building. Hôtels, salles de réunions, palais des congrès ... voir plus.

Voir tous les détails

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET SOUTIEN AU DÉPARTEMENT

2 / LES COLLECTIVITÉS ET LEURS OFFICES DE TOURISME



MARQUE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Réseau de communes possédant un patrimoine remarquable et qui souhaitent mettre en oeuvre des actions pour le sauvegarder, l'animer et le promouvoir.

Cette marque est mise en place sur notre territoire en coopération avec l'association régionale des

Petites Cités de Caractère Nouvelle-Aquitaine.

La notion d'engagement est fondamentale pour entrer dans le réseau qui est accompagnateur et non pas évaluateur. Il qualifie, en effet, une démarche et non un résultat.



LES 5 PRINCIPAUX CRITÈRES D'ADMISSION

1. Agglomération soumise à une protection au titre des Monuments Historiques ou d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).
2. Commune ou commune déléguée d'une commune nouvelle de moins de 6 000 habitants ou population résidant au sein de l'espace soumis à protection inférieure à 6 000 habitants au moment de la demande d'adhésion.
3. Agglomération avec un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, avoir exercé et/ ou exercer des fonctions urbaines de centralité.
4. Commune ayant un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.
5. La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire (projet patrimoine qui doit s'inscrire dans les objectifs du schéma intercommunal, départemental ou régional).



PHASE 1

Éligibilité ou non de la commune

La commune fait acte de candidature auprès de l'Association PCC ou de l'ACAP.

Visite de pré-validation

La candidature est étudiée : une commission rencontre l'équipe municipale et fait un point sur la candidature.

Visite d'éligibilité

L'association et les membres de la commission évaluent sur place le potentiel de la commune au regard des critères de la Marque.

Si la commune reçoit un avis défavorable : elle doit revoir son dossier ou l'abandonner.

Si la commune reçoit un avis favorable : avec l'appui de l'ACAP, elle peut élaborer son dossier de candidature et demander une visite d'homologation afin d'obtenir la Marque PCC.

PHASE 2

Homologation de la commune

La visite d'homologation est organisée.

Si tous les critères ne sont pas respectés : la commune est considérée cité homologable.

Au bout de trois ans, une nouvelle visite est organisée (la commune peut transmettre un nouveau dossier de candidature à tout moment et demander une nouvelle visite de la commission d'homologation).

Si tous les critères sont respectés : la commune est considérée directement cité homologable. Le statut est valable 5 ans.

La décision est ensuite validée en Conseil d'Administration Régional puis en Assemblée Générale Nationale.

LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DANS LA VIENNE

3 communes sont homologuées : Charroux, Monts-sur-Guesnes et Château-Larcher.

1 commune homologable : Lusignan.

L'ACAP a accompagné la commune de Lusignan pour sa visite d'homologation, ainsi que Charroux pour sa visite de contrôle.

Charroux maintient son statut pour les 5 prochaines années.

En collaboration avec l'office de tourisme de Sud Vienne Poitou et la coordinatrice régionale des Petites Cités de Caractère de Nouvelle Aquitaine, l'ACAP a réalisé une visite terrain pour « pré-évaluer » la candidature de la commune de Montmorillon puis a rencontré les élus pour une présentation de la marque, une restitution et un temps d'échanges.

L'ACAP ET LES OFFICES DE TOURISME : DE L'ECHANGE ORGANISÉ POUR UNE ACTION COORDONNÉE AUX ACTIONS COLLECTIVES ET MUTUALISÉES

La compétence tourisme est, d'après le Code du Tourisme, exercé par les différents niveaux administratifs. Mais pour rendre l'intervention publique plus efficiente, il est indispensable de privilégier des méthodes de projet pensées et mises en œuvre collectivement.



À partir des réunions mensuelles du club pro , qui associe les services tourisme des collectivités (EPCI, Département, Région) et leurs outils techniques respectifs (CRT, ADT, OT), ainsi que la MONA, des feuilles de routes collectives sont coconstruites :

- Sur la promotion :
 - le plan de communication de l'ACAP est concerté avec les partenaires
 - Le contenu des éditions est éditorialisé en fonction des retours terrain des OT
 - Plusieurs opérations sont conduites à partir d'orientations et de budgets partagés : accueils d'influenceurs, agence presse commune...
- Le dispositif « Expériences Famille » est animé en étroite collaboration avec les OT.
- Sur la qualité : les interventions et les outils/méthodes d'accompagnement des professionnels sont coordonnées entre OT et ACAP, de telle sorte que chacun intervient là où il est le plus performant
- La réflexion sur la mise en place d'un réseau de billetterie départemental est conduite à partir d'un groupe de directeurs d'OT
- L'ACAP est associée aux réflexions de stratégies touristiques territoriales de plusieurs EPCI (Grand Châtelleraut, Loudunais, Haut-Poitou notamment), quand elle n'anime pas en direct la réflexion (Vallées du Clain)



**LA PLUS GRANDE CHASSE AUX TRÉSORS TOURISTIQUE
AU MONDE**

3 MILLIONS de joueurs en 2022

Tèrra Aventura confirme le succès grandissant du jeu développé par le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine.

Tèrra Aventura n'est possible que grâce au partenariat avec le Conseil Régional, les 12 Comités Départementaux du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine et les Offices du Tourisme.

Tous travaillent ensemble pour une formidable valorisation des destinations et du Patrimoine de Nouvelle-Aquitaine.

Cette année, les nouveaux parcours ont ouvert progressivement à partir du 2 juillet.





tèrra aventura

Geocaching Nouvelle-Aquitaine

**LA PLUS GRANDE CHASSE AUX TRÉSORS TOURISTIQUE
AU MONDE**



L'ACAP CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES OT ET LES COMMUNES & ELLE SERT ÉGALEMENT DE RELAIS ENTRE LE CRT ET LES OT.

Elle participe aux réunions organisées par le CRT sur le suivi et le développement du jeu.

De plus, **elle conseille et accompagne des OT et les communes pour la création et mise en place des nouveaux parcours Terra Aventura.**

13 visites conseil sur le terrain,

- 1 participation au jury de l'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou pour la pré-sélection de leurs nouveaux parcours,
- 4 jours de repérage pour la création des parcours sélectionnés avec la société PROXIMIT,
- Calcul des statistiques chaque mois (disponibles sur l'espace PRO),
- Mise à jour régulières du SIT et de l'espace PRO.

5 nouveaux parcours en 2022 dans la Vienne, soit au total : 39 parcours au total

- 34 parcours pédestres,
- 1 parcours nocturne,
- 2 parcours vélo,
- 1 parcours virtuel,
- 1 quête bonus.

L'ACAP participe financièrement au déploiement de Terra Aventura sur le Département à hauteur de 7 000 € HT.



tèrra aventura

Geocaching Nouvelle-Aquitaine

CHIFFRES 2022, ANNÉE RECORD !

24 125

découvertes de caches cet été.

66 359

découvertes de caches en 2022, sur les 39 parcours de la Vienne. (+28%)

EN JUILLET : 9 722 découvertes de caches

EN AOÛT : 14 403 découvertes de caches

PARCOURS DE LA VIENNE LES PLUS FRÉQUENTÉS DE NOUVELLE AQUITAINE (583 parcours au total) :

N°4 le parcours virtuel avec 4 199 équipes

N°18 le parcours nocturne de Vouneuil-sous-Biard avec 3 229 équipes (environ 12 900 personnes)

N°23 le parcours de Vivonne avec 2 963 équipes

N°28 le parcours de Marçay avec 2 853 équipes

N°30 le parcours de Chauvigny avec 2 803 équipes

N°33 le parcours de Nouaillé-Maupertuis avec 2 783 équipes

N°37 le parcours de Saint-Benoît avec 2 729 équipes

ACTIONS DE COMMUNICATION 2022

L'ACAP a diffusé deux communiqués auprès de la presse locale : un pour le lancement des nouveaux parcours, puis un deuxième pour valoriser le succès de Terra Aventura dans la Vienne lors de la saison estivale.

Comme socle de communication Terra Aventura sur le territoire, l'ACAP a capitalisé sur le digital.

Sur nos réseaux sociaux, les publications autour de Terra Aventura mobilisent l'audience :

106 K

audiences,

735 K

likes,

64

commentaires,

259

partages,

14,6K

vues de vidéo

5K

vues de pages (*site tourisme-vienne.com + pays-du-futuroscope.com*)

*sur les 516 parcours de Nouvelle Aquitaine ouverts cet été

LA CARTE PASS' AMBASSADEUR

La carte ambassadeur, délivrée gratuitement aux acteurs touristiques en relation avec la clientèle, permet, une fois par an, au bénéficiaire et un accompagnant, de visiter les principaux sites touristiques de la Vienne.

Ce dispositif a pour vocation d'améliorer les connaissances des professionnels sur l'offre touristique en vue d'en faire la prescription.

Une refonte du dispositif a été engagée en 2022 dans le but de le rendre plus efficace. Ainsi, plusieurs fonctionnalités ont vu le jour avec notamment une digitalisation du processus d'inscription et de délivrance de la carte : plateforme d'inscription dédiée, carte dématérialisée, système de QR Code intégré...

EN CHIFFRES (sur 6 mois):

1 485 cartes en circulation

575 visites

47 structures bénéficiaires



ACAP

N°22-

délivrée le 19/05/2022
valable jusqu'au : 31/12/2022

Pass attribué par l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou. Valable uniquement sur présentation d'une carte d'identité. Conditions d'utilisation : uniquement sur présentation dans le réseau des partenaires du dispositif, donne accès gratuitement au porteur de la carte et à un accompagnant à raison d'une visite par saison et par site partenaire.

LE SIT (Système d'Information Touristique)

Le SIT est la base de données touristique partagée avec les Offices de Tourisme, les pros, le Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine, et alimente la base nationale DataTourisme.

Nouvelles actions de déploiement réalisées en 2022 :

- Mise en place d'un espace personnalisé d'accès aux données, VIT (Votre information touristique) pour chaque prestataire des territoires suivants : Civraisien, Pays Loudunais.
- Mise en place de procédures pour le traitement des labels et classements dans le SIT.
- Mise en place de la passerelle entre Tourinsoft et Open Agenda pour le traitement des fêtes et manifestations des territoires Sud Vienne Poitou et Grand Châtelleraut.
- Ouverture de différents espaces dans le SIT pour l'intégration des données Expériences Famille et du jeu vidéo immersif.
- Enrichissement des données Tourisme d'affaires.
- Intégration des données de Grand Poitiers.
- Création de flux pour alimenter :
les nouveaux sites web des OT suivants : Civraisien, Haut-Poitou.
des applications pour les structures suivantes : Sud Vienne Poitou, Loudunais, ACAP
- Paramétrages, formations et déploiement du nouveau accueil de Tourinsoft auprès de tous les OT sauf Grand Poitiers.
- Formation saisie des données auprès des Offices de Tourisme

Réseau SIRTAQUI

Publication d'un livre blanc suite à l'AMO organisé par le CRT en 2021 sur les SIT :

[Livre Blanc - Se donner collectivement les moyens de nos ambitions sur les Systèmes d'Information Touristique \(SIT\) et l'utilisation des données touristiques en Nouvelle-Aquitaine.](#)





LA PHOTOTHÈQUE

L'ACAP s'est dotée d'une solution de médiathèque en ligne, Alphasia (société Algelia), permettant à l'agence ainsi qu'aux 8 offices de tourisme du département de disposer d'un espace collaboratif de stockage et de classement comprenant l'ensemble des photos, vidéos et autres supports multimédias de la destination.

Ce nouvel outil départemental permettant la mise en lumière de la destination répond également aux besoins suivants :

- L'indexation de tout type de documents (photos, vidéos, documents) sur une base commune de 500 Go.
- Un accès externe pour tous sur inscription vers une banque de contenus qualitatifs.
- Gérer les crédits et droits d'utilisation des différents supports
- Simplifier les échanges de ressources entre professionnels, notamment avec les partenaires et professionnels du tourisme, la presse et agences de communication
- L'accès à un back office intégrant des indicateurs clés de performance.
- Faciliter le ciblage des prochains reportages photos/vidéos et accentuer la mutualisation sur le territoire.
- Une solution photothèque full web multi-supports en Responsive Web Design accessible à partir d'un navigateur et d'une connexion Internet.

L'ACAP a bénéficié du soutien de l'Europe au titre du FEDER (Fonds Européen de développement Régional) pour la mise en place de ce projet.



La photothèque est accessible ici :

<https://mediatheque.tourisme-vienne.com/>

ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET SOUTIEN AU DÉPARTEMENT

3/ LA RELANCE TOURISTIQUE

PROJET DE JEU VIDÉO IMMERSIF

En 2021, le projet décolle, les parcours à énigme prennent forme.



L'année 2022 est consacrée à la mise en œuvre du projet :

- Étude des contingences administratives, fiscales et de propriété intellectuelle du projet
- Gestion de la mise en concurrence
- Négociations avec les cofinanceurs potentiels, suivi administratif des demandes de subventions
- Mise en œuvre opérationnelle du projet, avec l'objectif de libérer les trois premiers parcours à énigmes pour avril 2023
- Mise en place d'une équipe projet interne à l'ACAP
- Repérages de terrain pour minimum 6 parcours à terme
- Suivi hebdomadaire avec le prestataire retenu, et mensuel avec le propriétaire de la licence sur laquelle s'adosse le projet
- Organisation des comités techniques (3) et de pilotage (2)
- Lien avec les parties prenantes (experts du patrimoine, organismes de tourisme, collectivités), afin de s'assurer de la conformité du projet aux enjeux locaux et collecter les informations nécessaires à la construction du jeu
- Configuration du SIT pour répondre aux besoins techniques du projet

CLASSEMENTS ET LABELS

1/ LES MISSIONS DE CLASSEMENT ET DE CONSEIL

- Le conseil en vue du classement auprès des porteurs de projets principalement,
- Classement pour le compte de l'État.

2/ LES LABELS ET RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ PORTÉS PAR L'ACAP

POUR LES STRUCTURES TOURISTIQUES

- Accueil vélo,
- Marque Tourisme et Handicap,
- Chambre d'hôtes Référence®.

CLASSEMENTS ET LABELS

1/ LES MISSIONS DE CLASSEMENT ET DE CONSEIL

OBJECTIF

Identifier l'offre d'hébergements touristiques et la rendre lisible pour nos touristes.

Qualifier l'offre, conseiller les propriétaires de meublés et accompagner les porteurs de projets.

Renforcer le maillage et la collaboration avec les territoires.

90

Meublés classés par le service Qualité de l'ACAP

797

Meublés classés dans la Vienne au 31/12/2022

Rubrique dédiée aux meublés de tourisme sur l'espace pro de l'ACAP : <https://pro.tourisme-vienne.com>



Pour toute question relative au classement : classement@tourisme-vienne.com

2022 : Conseils, ateliers et proximité territoriale

Être organisme de classement confère un lien et une porte d'entrée avec les hébergeurs de notre territoire qui permet d'être à l'écoute, d'identifier leurs besoins et de les accompagner.

Cette année, nous avons maintenu le développement des visites de classement et des visites conseils aux porteurs de projets et propriétaires afin d'accompagner au mieux les hébergements dans l'obtention de leur classement.

Ces visites leur permettent de se situer qualitativement au regard des exigences et des critères de classement.

Le site pro de l'ACAP que nous enrichissons régulièrement, permet aux propriétaires d'accéder à tous les documents permettant de faire classer leur hébergement et à toutes les actualités de la profession. Il est aussi ressource pour les EPCI.

L'ACAP a également poursuivi son étroite collaboration avec les territoires en organisant un atelier « Règlementation et fiscalité » avec cas pratiques dans le cadre du PLP du Civraisien en Poitou et de Sud Vienne Poitou puis, en élaborant une procédure avec chaque EPCI pour la qualification du SIT. L'intégralité des meublés classés à ce jour sont renseignés sur la base.

Nous travaillons également avec les réseaux de meublés en renforçant ponctuellement les Gîtes de France pour classer leurs adhérents et en intervenant pour présenter nos services lors d'une soirée pour la communauté AIRBNB de la Vienne.

CLASSEMENTS ET LABELS

2/ LES LABELS ET RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ PORTÉS PAR L'ACAP

DEPLOIEMENT DE LA MARQUE NATIONALE ACCUEIL VÉLO

La pratique du vélo dans le secteur du tourisme ne cesse de croître.

Les itinéraires EuroVélo en France ont enregistré entre 2019 et 2021 une hausse de fréquentation de 17%, d'après les chiffres clés du Tourisme à Vélo 2021.

L'ambition : **que la France devienne la 1^{ère} destination mondiale du vélo.**

MISE EN PLACE DE LA MARQUE NATIONALE ACCUEIL VÉLO

La marque « Accueil Vélo » engage les professionnels à proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo, à condition qu'ils soient :

- situés à moins de 5 kms d'un itinéraire cyclable balisé, sécurisé et continu,
- inscrit au schéma national ou dans un schéma régional ou départemental.

Elle permet aux touristes d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

- Elle est valable 3 ans.

LA MARQUE « ACCUEIL VÉLO » S'ADRESSE AUX :

- Hébergements touristiques classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie (ou labellisés pour les types d'hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire).
- Les restaurants.
- Loueurs et réparateurs professionnels de vélos.
- Offices de Tourisme ayant un parc de stationnement vélo de 5 places minimum.
- Lieux de visite ouvert 45 jours en juillet et août et proposant un accueil physique.

Dans la Vienne, cette marque a été déployée exclusivement sur le tracé de l'EV3 aussi appelé la Scandibérique.



LE BILAN DE 2022



- Participation aux rencontres Accueil Vélo, à Orléans, organisées par ADN Tourisme, France Vélo Tourisme et Vélos et Territoires.
- Mise en place d'ateliers destinés aux collectivités, aux professionnels du tourisme de la Vienne, aux Offices de Tourisme et aux prestataires du réseau sur les thèmes suivants : les chiffres clés du cyclotourisme, le réseau national, le profil des cyclotouristes, les conditions d'obtention de la marque et ses avantages, les perspectives de développement à l'échelle territoriale. Deux ateliers réalisés en 2022 :
 - 1^{er} atelier sur le territoire de Vienne et Gartempe en juin
 - 2^{ème} atelier sur Grand Châtelleraut en novembre
- Conseils et accompagnements dans le développement ou l'amélioration de l'accueil aux cyclotouristes. 3 rendez-vous réalisés en 2022 :
 - Communauté de Communes de Moussac
 - Chambre d'hôtes à Ligné
 - Tiers lieu à Chauvigny
 - Intégration de toutes les structures « Accueil Vélo » de la Vienne sur le SIT

Type de structure		TOTAL
Hébergements		11
Type	Campings	6
	Hôtel	1
	Chambres d'hôte	1
	Meublés	3
Office de tourisme		4
Loueurs et Réparateurs		0
Restaurant		2
Site loisirs/ visite		21

LES NOUVELLES STRUCTURES LABELLISÉES

Le Local à Oyré – Restaurant

L'étape des Vigealières à Bonnes – Meublé

Le Chêne Vert à Millac – Chambre d'hôtes

LES RENOUVELLEMENTS

BIT de Châtelleraut – Office de tourisme

Camping la Fontaine à Chauvigny – Camping

Camping du Renard à Queaux – Camping

Musée Archéologique de Civaux – site touristique



MARQUE TOURISME ET HANDICAP

Parce que la déficience n'est pas synonyme de différence, chacun doit pouvoir accéder de la même manière à l'ensemble des prestations de loisirs.

L'ACAP et l'association Tourisme & Handicap interviennent auprès des prestataires sensibilisés afin de les aider à aménager leurs structures en vue d'un accueil plus qualitatif pour les personnes souffrant de déficiences auditives, mentales, motrices et visuelles.

AU TOTAL





Tourisme & Handicap représente :

89 STRUCTURES

dont 10 **labellisées**
et 16 **renouvelées** en
2022.



La marque est
décernée **pour 5 ans.**

					
Type Structure		Auditif	Mental	Moteur	Visuel
Type hébergement	Chambres d'hôte	4	4	1	3
	Meublé	37	33	21	22
	Insolite	3	3	2	3
	Camping	8	7	7	5
	Hébergement collectif / groupe	7	5	7	5
	Hôtel	6	6	4	5
Hébergement		65	58	42	43
Office de Tourisme		3	3	3	2
Restaurant		5	5	5	4
Site loisir / visite		16	16	15	9
TOTAL		89	82	65	58
soit		100%	96%	100%	97%

LE BILAN DE 2022

- 5 commissions territoriales Vienne et Deux Sèvres présidées par Monsieur Gérard Herbert en mai, juin, septembre, novembre et décembre
- 7 demandes d'information : 3 sites, 1 loisirs, 3 hébergements
- 25 visites d'évaluation sur place effectuées
- 11 visites conseil sur place
- Conseils et accompagnement de l'équipe évaluatrice des Deux Sèvres dans le cadre du partenariat entre nos deux départements
- 1 réunion en visio avec les OT / EPCI pour bilan 2021 TH
- 1 réunion en présentiel avec les OT / EPCI et réseau TH 79 pour présentation nouvelle application TH
- 1 journée formation « sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap » en collaboration avec Association T&H pour personnel SAS Nos Destinations Nature et OT Sud Vienne Poitou
- 1 journée visite au salon Atlantica à Niort
- Participation à la rencontre nationale avec les référents territoriaux T&H à Rennes
- Test de la nouvelle application pour AND
- Intégration de toute l'offre TH 86 sur le SIT
- Développement de partenariats avec le monde du Handicap pour créer des binômes d'évaluateurs dont:
 - 1 rdv pour collaboration APF 86
 - 1 participation à une formation de 3 jours à Paris pour devenir évaluateur de la marque pour Monsieur Thierry Schneider (de APF 86)
 - Collaboration avec une personne malvoyante dans l'attente de sa formation pour devenir évaluateur

LES NOUVELLES STRUCTURES LABELLISÉES

Hôtel le Pigeonnier du Perron à Availles-en-Châtellerault

Gîte Le Mardelon à Beuxes (nouveau)

Chalet Jappeloup à Béruges (nouveau) meublé

Chalet Ourasi à Béruges (nouveau) meublé

Mini Port de Cenon sur Vienne

Gîte de la Butte à Champagné-Saint-Hilaire

Gîte de la Butte Bis à Champagné-Saint-Hilaire (nouveau)

Gîte du Moulin de Chaume à Champagné-Saint-Hilaire

Le Cormenier à Champniers

Camping les Ecluzelles à Chasseneuil-du-Poitou

Zéro Gravity à Chasseneuil-du-Poitou – bar(nouveau)

Gîte du Pont de Maillé à Saint-Martin-l'Ars

Gîte Le Moulin de Corbon à Saint-Martin-la-Pallu



Hôtel Station Cosmos (nouveau), **Bar des Pilotes** (nouveau) et **Restaurant Space Loop** (nouveau) Chasseneuil-du-Poitou

Musée Donjon de Gouzon à Chauvigny

CH Bel'Vue à Chauvigny

Espace découverte des énergies - Centrale nucléaire de Civaux

Lodges Azur et Cocoon au Parc de la Belle à Magné

Vallée des Singes à Romagne

Gîte le Moulin de la Dive à Valence en Poitou

Gîte du Manoir de la Blonnerie à Vellèches

Chambre d'hôtes du Pigeonnier à Vellèches

Studio du gîte de Saint Maixent - Le Petit à Haims (nouveau)



AU TOTAL

les Chambres d'hôtes Référence représentent :

18 STRUCTURES

5 NOUVEAUX RÉFÉRENCÉS

- 2 sur le territoire de Vienne et Gartempe, dont un marqué ACCUEIL VÉLO,
- 2 sur le territoire du Civraisien en Poitou
- 1 sur le territoire de Grand Poitiers

Intégration de toutes les structures de la Vienne « Chambres d'hôtes Référence » sur le SIT

CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE®

Le référentiel Chambre d'hôtes référence a été repris par ADN Tourisme fin 2021. Actuellement aucun classement en étoiles n'existe en France pour les chambres d'hôtes.

Pour les propriétaires de chambres d'hôtes qui ne souhaitent pas adhérer à un label, ce référentiel est une alternative qui n'établit pas une échelle de valeur suivant la prestation fournie, mais une garantie de qualité a minima, une reconnaissance pour les professionnels (offices de tourisme) et une assurance pour le client d'être bien accueilli.

i Le référentiel est **valable 5 ans**.

REFONTE DU RÉFÉRENTIEL EN 2022

Les grilles du référentiel Chambre d'hôtes Référence ont été revalorisées par ADN Tourisme en intégrant les nouvelles attentes des clients permettant ainsi la qualification de l'offre.

Chambre d'hôtes Référence permet aux établissements non labélisées et situées sur le tracé de la Scandibérique ou la V94 notamment de pouvoir demander la marque Accueil Vélo.

PROMOTION

1/ LA PROMOTION DE LA VIENNE

- Le plan communication France
- Promotion à l'international

3/ LA PROMOTION DES PRODUITS DU TERROIR

- Mise en avant des produits du terroir
- Les deux boutiques de l'ACAP
- Externalisation des boutiques
- Boutique en ligne

2/ PROXI'LOISIRS

PROMOTION

1/ LA PROMOTION DE LA VIENNE

CAMPAGNES DIGITALES

Pour développer la notoriété et image de la destination auprès du grand public, l'ACAP a engagé une communication digitale ciblée de l'offre touristique auprès d'audiences affinitaires et géolocalisées.

LES ACTIONS MENÉES **Budget : 20 000 €**

Des campagnes digitales sponsorisées sur les réseaux sociaux avec des vidéos des incontournables et Expériences Famille, des visuels des sites phares et identitaires, des articles d'inspiration sur la destination.

Cela représente :

- **19 millions** d'impressions de posts
- **+380 000 vues** de vidéos de plus de 15 secondes
- **près de 6 000** abonnements
- L'animation quasi-quotidienne de la communauté Facebook sur le fil d'actualité pour ancrer son engagement.

NEWSLETTER GRAND PUBLIC

Une newsletter grand public a été mise en place fin 2021, avec une accélération des envois en 2022 : une newsletter par mois en moyenne : 12 newsletters ont été envoyées. Fin 2022, la base contact atteignait 5 458 contacts, collectés par plusieurs actions (salon Proxi'Loisirs, La Vienne Vous Invite et divers concours lancés sur Facebook).

Taux d'ouverture moyen : 26,37%

Taux de clics moyen : 6,38%

facebook

43 102 abonnés

35 K clics sur un lien

1,8 M impressions organiques

15 K J'aime sur les publications

5,9 K partages de publication

142 publications en fil d'actualité

Instagram

3,9 K abonnés soit **+500 abonnés**

50 publications

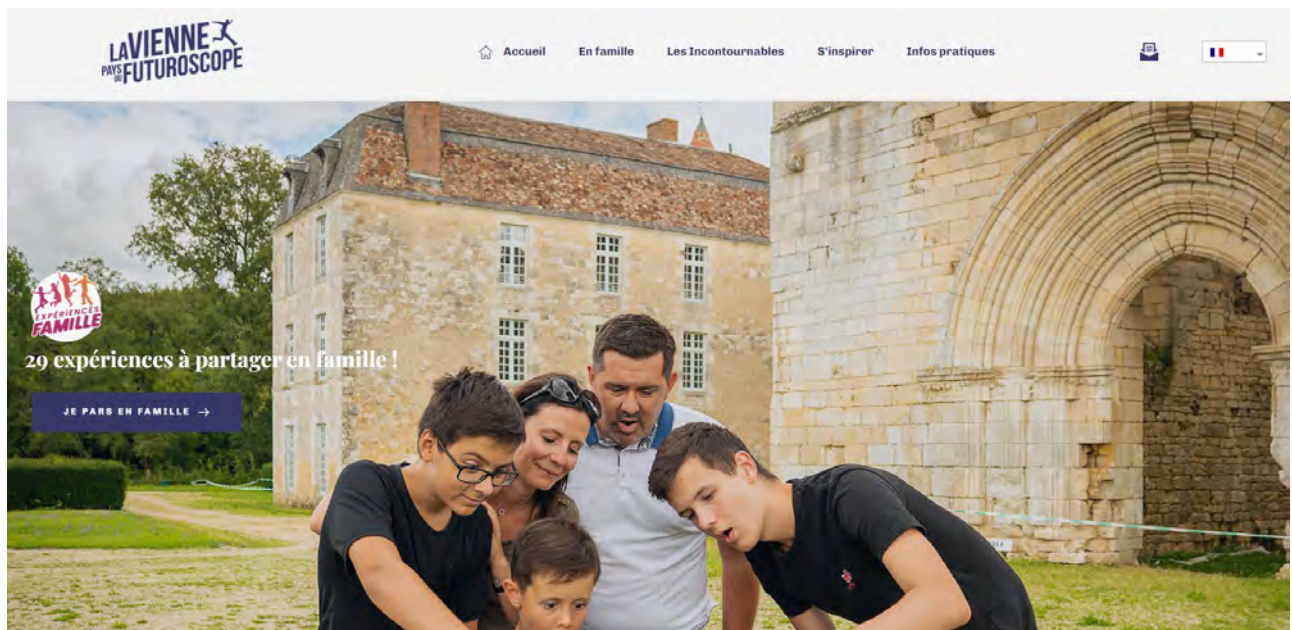
SITES WEB



pro.tourisme-vienne.com

- 6 498 sessions (+297%)
- 12 000 pages vues (+36%)

L'ACAP a lancé un site à destination des professionnels du tourisme. Il recense les différents services et outils dédiés aux socios pros, les actions fortes (classements, Expériences Famille, Terra Aventura...), des données de l'observatoire touristique et l'espace presse. Une partie actualités est régulièrement alimentée par les différents services de l'ACAP.



pays-du-futuroscope.com

- 92 134 sessions (+89,40%)
- 162 354 pages vues (+55,65%)

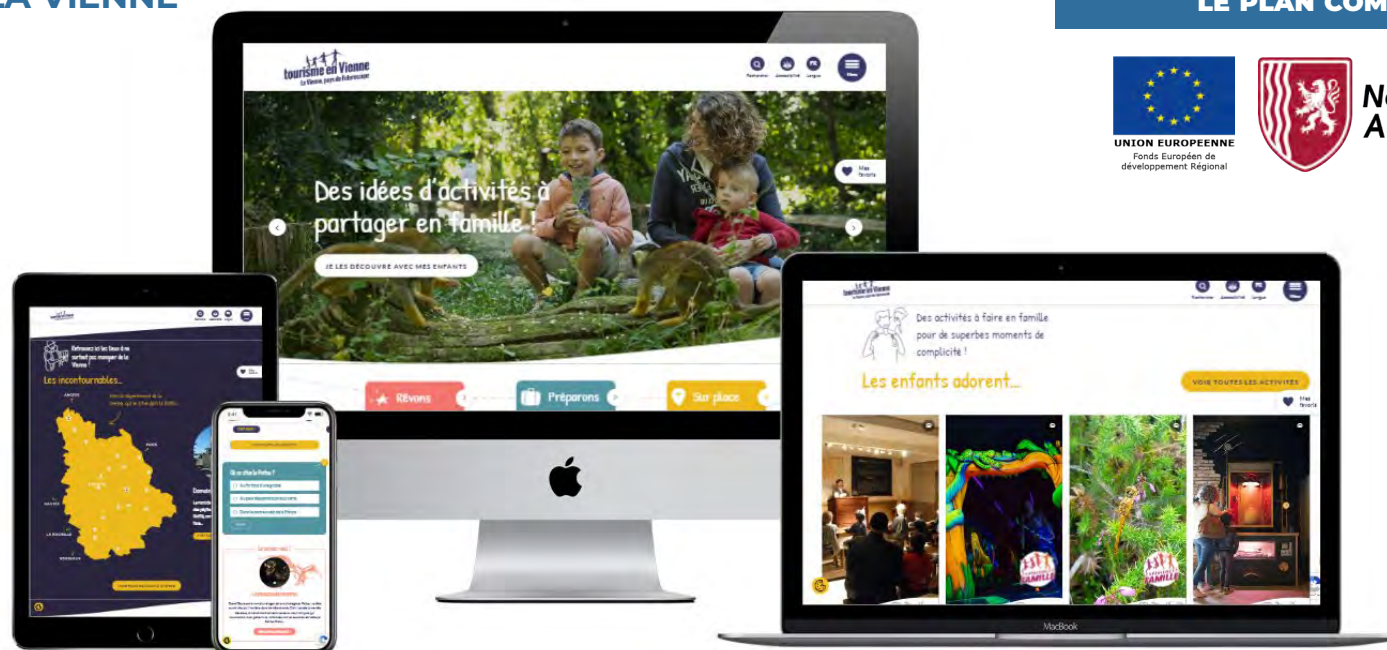
Résolument tourné vers l'inspiration et les aspirations clients du moment, ce site a été repositionné en tant que webmagazine en 2021. Les contenus sont relayés sur les réseaux sociaux de l'ACAP.

Il compte fin 2022 plus de 100 articles.

FOCUS Origines géographiques

- Nouvelle Aquitaine : 54,98%
 - Bordeaux 9,41%
 - Poitiers 8,22%
 - Châtellerauld 2,54%
 - La Rochelle 1,31%
- Ile-de-France : 21,81%
 - Paris 17,84%
- Centre-Val de Loire : 4,46%
- Pays de la Loire : 4,32%
- Auvergne-Rhône-Alpes : 3,10%
 - Lyon 0,85%
- Hauts-de-France : 2,52%
 - Lille 0,57%
- Bretagne : 1,76%

SITES WEB



LE PLAN COMMUNICATION

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Nouveau site web de l'ACAP

L'écosystème digital de l'ACAP comptabilise actuellement près de 13 sites web n'intégrant pas d'identité graphique uniforme. Parmi les sites web majeurs, le site de destination "tourisme-vienne.com", créé en 2013, est devenu trop archaïque en termes de navigation et standard éditorial. Le site "pays-du-futuroscope.com", créé pour offrir du contenu éditorial, a pour principale vocation d'être un site d'inspiration mais ne couvre pas l'ensemble du cycle du voyage.

Afin d'offrir une meilleure expérience utilisateur et simplifier la présence numérique de l'ACAP, certains sites web de l'écosystème digital de l'ACAP vont être fusionnés en un unique site de destination. Ainsi les sites "pays-futuroscope.com", "tourisme-vienne.com", "randonnees-vienne.com" et "reservation-vienne-futuroscope.com" ne deviendront à terme qu'un seul et même site web accessible via l'url **tourisme-vienne.com**.

Le nouveau site web de promotion de la destination de la Vienne sera publié au printemps 2023. Il est réalisé en collaboration avec l'agence de communication Yata. L'ACAP a bénéficié du soutien de l'Europe au titre du FEDER (Fonds Européen de développement Régional) pour la mise en place de ce projet.

BILAN DES RÉSEAUX SOCIAUX TOUTES ACTIONS CONFONDUES



FACEBOOK

43 102 abonnés sur l'année soit **+25%**

20 000€ de dépenses publicitaires

VUE DE VIDEOS

380 000 vues de vidéos de + de 15 sec



INSTAGRAM

3 930 abonnés sur l'année soit **+12%**

CLICS SUR UN LIEN

52 500 clics

AUDIENCE TOTALE ORGANIQUE

1 870 000 personnes touchées

AUDIENCE TOTALE SPONSORISÉE

19 573 000 personnes touchées

TOURISME EN VIENNE

Le magazine de destination confirme sa position d'outil marketing touristique



Rédaction en chef, conception graphique et mis en page : ACAP.
Rédaction : Agence Zébrelle

L'objectif est de démarquer La Vienne en présentant un territoire dynamique, séduisant, différenciant et en cohérence avec son ADN pour inspirer les visiteurs et inciter à la découverte du territoire. Cette édition 2022 propose des inspirations avec un thème central autour de la nature. Le lecteur découvre des forêts, grottes, rivières et lacs, les producteurs de la ferme, des itinéraires vélo et fromages » qui font le charme du territoire et des idées d'activités immersives pour vivre des instants précieux en famille en pleine nature. On y retrouve également les nouveautés phares 2022, une idée de grand week-end dans le triangle d'or (Chauvigny, Saint-Savin, Angles-sur-l'Anglin), la rencontre des FanTrippers, des histoires de famille à l'Abbaye royale de la Réau, au Château des Ormes et au Château de Monthoiron, une galerie photos proposée par l'artiste local Edouard Salmon, des idées de shopping local et bien sûr les grands événements culturels à ne pas manquer.

UN WEBZINE DESTINATION ENRICHIE

Le dispositif magazine Tourisme en Vienne a démarré en 2021 son ascension sur le web. Recentré comme un outil marketing de destination avec une offre éditorialisée et renouvelée chaque année, les contenus webzine viennent compléter la version imprimée avec des articles, des photos et vidéos.

Les contenus sont publiés sur pays-du-futuroscope.com et diffusés au public via les réseaux sociaux et newsletters.

En 2021, 34 articles ont été intégrés, et 30 nouveaux articles en 2022.



Rédaction en chef, conception graphique et mis en page : ACAP.
Rédaction : Agence Zébrelle

L'ACAP a procédé à des opérations de marketing direct et de diffusion au titre d'actions de promotion :

- Encartage d'un extrait du magazine en 12 pages avec le magazine TV de la NR auprès bassins de populations de Niort, Tours et Angers : 83 065 ex
- Diffusion dans les agences Crédit Agricole Touraine-Poitou : 2 840 ex
- Diffusion dans des lieux à fort trafic sur le territoire avec les réseaux Loisirs Diffusion : 60 000 ex
- Diffusion lors du salon Proxi Loisirs, auprès de la clientèle en séjour au Center Parcs, à la maison du Tourisme à Poitiers et Center Parcs), événements départementaux : 16 160 ex
- 630 points de diffusion qualifiés dans la Vienne (Futuroscope, sites touristiques, aéroport, centres commerciaux, aires d'autoroute)

[Consultez le magazine](#)

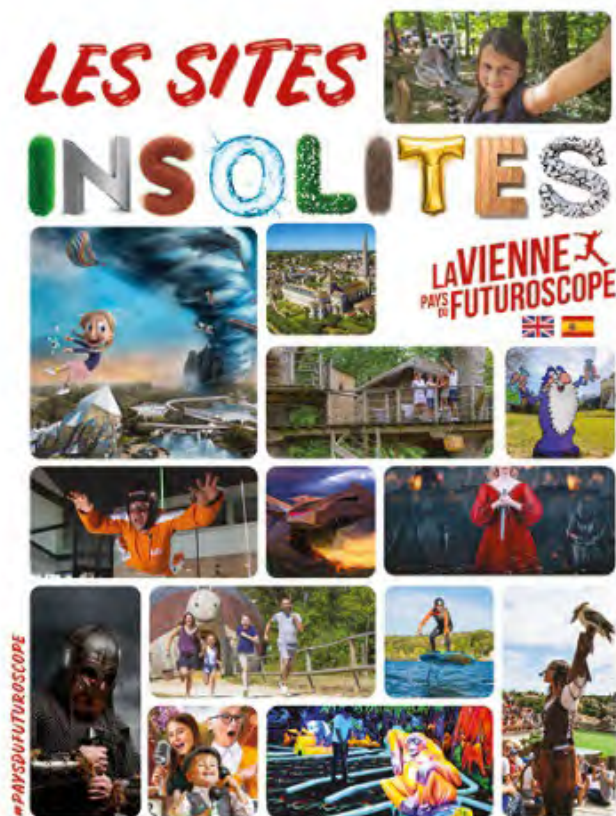
IMPRESSION

Edité à 79 000 exemplaires en version française, et à 10 000 ex en version anglaise, le nombre d'exemplaires diffusés a été optimisé pour tendre vers le 0 stock.

1/ LA PROMOTION DE LA VIENNE

SITES INSOLITES

Un dispositif de notoriété mutualisé avec l'ACAP et les sites locomotives du territoire



L'ACAP et ses partenaires ont renouvelé le dispositif de la brochure « Sites Insolites » en 2022.

C'est 330 000 exemplaires imprimés et diffusés :

- dans la Vienne via 590 points de diffusion du réseau Loisirs Diffusion : sites touristiques, centres commerciaux, aéroport, aires d'autoroute, hôtels, campings, offices de tourisme ;
- dans les départements limitrophes 16,17, 37,79,49,36,85,41,45,18 via 1295 présentoirs réservés du réseau Alfran implantés dans les sites touristiques et hébergements à forte affluence :
- dans des commerces de proximité qualifiés avec 850 présentoirs individuels et personnalisés Sites Insolites implantés
- une opération de diffusion spéciale à Tours ciblant les zones résidentielles CSP+ à Tours + : 26 900 foyers prospectés
- des réapprovisionnements quotidiens au Futuroscope lors des vacances de Printemps et d'été

SITES INSOLITES

Un dispositif de notoriété mutualisé avec l'ACAP et les sites locomotives du territoire



LES PARTENAIRES

16 structures participent au dispositif Sites Insolites :

- Parc du Futuroscope
- Destination Nature
- zerOGravity
- VéloRail
- Office de Tourisme de Grand Poitiers
- Château de Monts sur Guesnes (nouvel entrant)
- Géants du Ciel
- Roc aux Sorciers
- Parc de Saint Cyr
- La Manu- Grand Châtellerault
- CELM Montmorillon
- Château de Monthoiron
- Abbaye de Saint-Savin
- Terre de Dragons
- ACAP

UN NOUVEAU FORMAT DIGITAL ÉTUDIÉ POUR 2023

L'ACAP, le Futuroscope et Destinations Nature ont amorcé une réflexion pour un nouveau format digitalisé des Sites Insolites. La création d'une plateforme digitale de jeux instantanés Sites Insolites associée à une campagne de promotion dédiée est à l'étude pour remplacer la traditionnelle brochure.

L'ACAP a réalisé et diffusé en octobre un cahier des charges auprès d'agences digitales pour étudier la mise en œuvre et les ressources budgétaires nécessaires à un tel projet.

LES RELATIONS PRESSE

COLLABORATION AVEC L' AGENCE PRESSE MONET & ASSOCIÉS

Afin de développer la visibilité et la notoriété de la destination, l'ACAP a missionné l'agence presse Monet et Associés basée à Nantes, Paris et Lyon, avec l'objectif d'augmenter la présence de la Vienne dans les médias broadcast nationaux (TV, radios, etc.).

Ce travail de longue haleine a été entamé au mois de mai 2021 et a été prorogé jusqu'à septembre 2022.

LES ACTIONS MENÉES

- 1 présence sur le workshop Partir en France les 17 et 18 janvier 2022 avec une première prise de avec des médias à forte audience : FigaroScope, Historia, VSD, Femmes actuelles jeux, Le Figaro, Europe 1, Cuisine et Vins, l'Art des jardins, C pour les parents
- 5 flashnews envoyés à des contacts presse ciblés : balades d'hier, Vacances de Pâques, Spécial été, Hors des Sentiers battus, CityBreak
- 6 rendez-vous en Vienne en 48h : Insolites en famille, patrimoine poitevin, au coeur de la nature, ludique en famille, sur la Scandibérique, bien-être
- 1 invitation à la conférence de presse Expériences Famille organisée à l'Abbaye de Saint-Savin : présence de 4 médias TV Magazine, Paris Match, Actukids, Nouvelle République



MONET+ASSOCIÉS
agence RP créatrice d'engagement

LES RELATIONS PRESSE

UN NOUVEAU PARTENARIAT PRESSE ENGAGE ET CONSTRUIT AVEC LES OFFICES DE TOURISME

Pour la première fois, l'ACAP et les Offices de Tourisimes de la Vienne se regroupent pour mutualiser les prestations d'une agence de presse.

Les Offices de Tourisme de Sud Vienne Poitou, Civraisien en Poitou, La Roche-Posay, Pays Loudunais et Grand Châtellerauld ont contractualisé pour bénéficier d'un accompagnement par une agence presse pour 3 ans à compter d'octobre 2022.

Dans ce cadre, l'ACAP a lancé un marché public pour cette prestation en concertation avec les offices de Tourisme partenaires. Le marché a été octroyé à l'Agence Monet & Associés qui a obtenu la meilleure notation selon les critères définis dans le marché.



MONET+ASSOCIÉS

agence RP créatrice d'engagement

DE BELLES RETOMBÉES DANS DES MEDIAS A FORTE AUDIENCE



Résumé: Une visite du Château de la Mothe Chandeniers est proposée.



LES ACCUEILS PRESSE

En collaboration avec Monet ou les Offices de Tourisme

RécréMag
175 000 lecteurs



Auto Journal 4x4
40 000 lecteurs

En attente reportage 6 pages en 2023

ACCUEILS PRESSE 2022

Reportage de 5 pages sur des offres famille notamment Expériences Famille

RETOMBÉES 2022 DES ACCUEILS PRESSE 2021

MEDIA CE
70 000 lecteurs bimestriels



Dossier de 3 pages Séjours en famille
56/ ACAP - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Camping Car Magazine
43 130 lecteurs mensuels



Dossier de 8 pages avec pour thème « Vallées de la Vienne & de la Gartempe ».

Le Monde du Camping Car
32 208 lecteurs mensuels



Dossier de 6 pages « Au fil de l'eau »

LES RELATIONS PRESSE



LE DOSSIER DE PRESSE

Le dossier de presse 2023 a été réalisé par l'ACAP en collaboration avec l'agence presse MONET & ASSOCIES. Cette nouvelle édition titrée « La Vienne, terrain de jeux par nature » démarre la démonstration du nouveau positionnement de la Vienne sur un tourisme ludique à partager en famille tout en mettant en relief les valeurs de la Vienne. De nouvelles rubriques autour du ludique émergent : Patrimoine, se cultiver en s'amusant, Nature, la comprendre pour mieux la protéger, Nouveautés, céder à la surprise, Les incontournables, continuer de rêver, et le très attendu Agenda : à ne pas manquer en 2023.

L'ESPACE PRESSE

L'espace dédié à la presse initialement présenté sur presse.tourisme-vienne.com a démarré sa mutation sur l'espace pro Tourisme en Vienne <https://pro.tourisme-vienne.com/espace-presse/>

Ce choix de transfert s'opère afin de proposer les outils de l'ACAP aux socio-pros dans un même espace référent et développer le partage et la connaissance des outils entre les socio-pros.



ACCUEILS DE FAMILLES POUR CRÉER DES CONTENUS

En 2022, l'Agence a organisé en partenariat avec les Offices de Tourisme du Département et le CRT Nouvelle-Aquitaine deux accueils de familles de blogueurs pour produire des contenus valorisant la destination.



- Les ZED, c'est une famille (Maxime, Mélanie et leurs deux enfants) qui a posé ses valises pendant une semaine dans la Vienne pour découvrir et tester des offres en famille.
- Une opportunité pour la destination de faire produire des contenus authentiques par une vraie famille : une vidéo et des photos avec les droits d'exploitation, et des contenus publiés sur le blog des Zeds, leurs réseaux sociaux et un article de recommandations sur le site OkVoyage.



- Nos Cœurs voyageurs c'est l'autre collaboration avec une famille de blogueurs voyageurs sélectionnée en amont par l'ACAP et ses partenaires. Sybille, Sylvain et Margot ont ainsi visité la Vienne pendant 5 jours pour un reportage La Vienne en famille. Des posts réseaux sociaux et 2 articles ont été produits sur la destination et des photos sous licence ont été sélectionnés par l'ACAP.

L'année 2022 aura vu un retour des clientèles étrangères en France, avec selon le Rapport de l'Agence Atout France, presque 58 milliards d'€ de recettes dues au tourisme international (en hausse de 1,2 milliards par rapport à 2019), signifiant que la crise sanitaire est derrière nous en termes de flux touristiques en provenance de l'étranger. Ajoutons que les territoires préservés comme le nôtre ont plus que jamais le vent en poupe, notamment auprès des clientèles européennes et américaines.

Tourisme international : la France renoue avec son niveau d'avant crise !



La France a engrangé 57,9 milliards € en 2022 grâce au tourisme international

En hausse de 1,2 milliards par rapport à 2019

Boursorama Banque

Tourisme international : la France renoue avec son niveau d'avant crise !

Pour autant, l'ACAP étant contrainte dans ses capacités budgétaires, il est nécessaire de se concentrer sur les actions qui ont le plus grand effet de levier. Les enquêtes de clientèles conduites par le Département confirmant que la très grande majorité des clientèles de la Vienne est hexagonale, la stratégie reste à une promotion très limitée sur la scène internationale, qui se résume à des actions d'opportunités qui doivent être nécessairement conduites en partenariat.

SALON RDV en France MARS 2022



Action conduite sous l'égide du CRT aux côtés du Parc du Futuroscope, de l'OT de Grand Poitiers et de Destinations Nature. De nombreux rendez-vous communs avec nos partenaires locaux ont ainsi pu être tenus avec des représentants de prescripteurs de voyages internationaux.

Des pré-tours organisés les 20 et 21 mars 2022 ont permis d'accueillir deux groupes distincts, représentant sept pays afin de leur faire notamment découvrir Saint-Savin, Angles-sur l'Anglin et Poitiers.

ACCUEIL PRESSE – Espagne - MAI 2022

L'ACAP a été partenaire aux côtés du Parc du Futuroscope et de l'OT de Grand Poitiers de l'accueil de journalistes en provenance de Madrid, de Catalogne et du Pays Basque, pour une découverte des nouveautés du Parc mais aussi de notre destination.

Outre de nombreuses retombées en termes d'articles et de reportages, l'ensemble des prestataires associé à cet accueil s'est montré reconnaissant de cette valorisation que signifiait la visite de leurs sites par des media étrangers !



La Vienne est une de las entidades territoriales, uno del centenar de departamentos que Francia estableció durante la Revolución francesa. **Está en el centro-oeste de Francia**, dentro de la región de la Nouvelle-Aquitaine, cuya capital, Burdeos, es notablemente conocida por sus vinos. **La capital de la Vienne es la ciudad de Poitiers**, donde palacios, museos, iglesias y las casas particulares han hecho de su **arquitectura uno de sus principales atractivos**.

Ver fotos: las plazas más preciosísimas de Francia

Paseando por las callejuelas de Poitiers podemos sentir que **a nuestro alrededor se desprende aquel encanto de las imágenes de cuento**. Aceras estrechas, porticónes blancos en grandes ventanales y, en lo alto de sus hileras de casas, ventanas más recuadras entre finas tabillitas de pizarra que **dán forma a acogedoras buhardillas**.

CAPITAL DE FÁBULA

Sentados a tomar un café en una terraza de las plazas de Poitiers seguiremos sintiéndonos **en el interior de una fábula decorada con hermosas fachadas ancestrales**. Antes o después, podemos acercarnos al mercadillo junto a la iglesia de Notre Dame la Grande, a comprar un pan, queso o **alguna delicatessen de repostería elaborada por productores locales**.

De día y de noche la ciudad de Poitiers muestra su belleza. Entre todo su patrimonio, lo más visitado son su **iglesia románica de Notre-Dame-la-Grande**, su catedral gótica, dedicada a San Pedro, y el edificio del **Baptisterio de San Juan, que conserva una antigua piscina bautismal octogonal**, utilizada hasta el siglo VIII para el bautismo por inmersión.



Angles-Sur-Anglin. Alamy



Cabañas sobre las aguas de un estanque. Village Flottant de Pressac

VILLA FLOTANTE

Si continuamos haciendo ruta hacia el sur, en menos de una hora llegaremos a un lugar que vale la pena tener presente en nuestro paseo por la Vienne, sobre todo a la hora de buscar alojamiento. Son las cabañas del **Village Flottant de Pressac**, alojamientos en

ACCUEILS PRESSE & INFLUENCEURS

ACCUEIL DE LA JOURNALISTE ALE SAMANIEGO 18-19 JUIN 2022

Objectif : valoriser nos hébergements insolites. L'article paru à la suite de sa venue a représenté un R.O.I. intéressant puisque la contribution de l'ACAP avait principalement consisté en un accompagnement et un déjeuner.

ACCUEIL DE L'INFLUENCEUSE « PALABRA DE MADRE » 24-26 JUIN 2022

En partenariat avec le Pôle Marchés Prioritaires du CRT-NA, l'ACAP a pu accueillir l'instagrammeuse espagnole (40 000 followers). Le public atteint a été bien supérieur aux prévisions en termes de « clicks ».



ACCUEIL DE L'INFLUENCEUSE « VIAJANDO CON MAMI » 4 AU 6 SEPTEMBRE 2022

En partenariat avec le Pôle Marchés Prioritaires du CRT-NA, l'ACAP a contribué à l'accueil en Nouvelle-Aquitaine de cette instagrammeuse espagnole aux 40 000 followers, pour un résultat extrêmement positif, au-delà des engagements pris et ayant atteint un public bien supérieur aux prévisions en termes de « clicks ».



ACCUEIL ESPAGNOL DES JOURNALISTES ENRIQUE RIBERA ET PILAR COLOM DU 18 AU 20 OCTOBRE 2022

Contribuant à l'initiative du CRT-NA à ce voyage de presse impliquant également la Haute-Vienne, l'ACAP a accueilli les deux journalistes catalans ayant mis à profit la ligne aérienne Barcelone-Poitiers pour venir découvrir notre destination, qui les a enchantés. Plusieurs interviews et reportages vidéos sur nos prestataires ont été diffusés sur leurs chaînes Youtube respectives dès leur retour dans la péninsule ibérique.

D'autres accueils ont été réalisés, mais aucun bilan n'a encore été communiqué, permettant d'apprécier la portée de ces actions.

PROMOTION

2/ PROXI'LOISIRS



FORMAT

1^{er}, 2, 3 avril 2022, aux Arènes de Poitiers

Vendredi après-midi : réservé aux professionnels du Tourisme

Samedi & Dimanche : ouverture au Grand Public

UNE OFFRE ACCESSIBLE

Stands, animations et restauration dans un même lieu et au même niveau

UN PÔLE ÉCONOMIQUE DE SOUTIEN

Valorisation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Partenariats avec l'UMIH, le CHV et Emploi 86

1 espace EMPLOI dédié

UN NOMBRE DE STANDS CROISSANT & LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'INSCRIPTION

195 vs 179 stands en 2020



CHIFFRES CLÉS

SALON GRAND PUBLIC

- 2 jours
- 4 819 visiteurs
- 186 exposants
- 107 espaces
- 345 pros
- 1 200 m²
- 1 800 heures

ESPACE EMPLOI

- 140 offres d'emploi
- 120 contacts
- 2 entretiens

RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook 62 287 vues & 47 911 personnes touchées - 8 publications
- Instagram 3 708 vues – 9 stories
- Site web 264 vues

DIFFUSION DES ÉDITIONS : PRO & GRAND PUBLIC

- Tourisme en Vienne : 2 815 + 2 240 exemplaires
- Brochure « Expériences Famille » : 3 183 + 360 exemplaires
- Les Sites Insolites : 2 593 + 280 exemplaires



PROMOTION

3/ LA PROMOTION DES PRODUITS DU TERROIR

TERROIR ET ARTISANAT

Pour soutenir l'activité des boutiques de l'ACAP qui valorisent et commercialisent les produits du terroir départemental, un certain nombre d'actions sont menées tout au long de l'année.



Maison du Terroir



PAGE FACEBOOK

+558 abonnés

soit **+28%** (total de 2 555 abonnés)

LES PRODUITS DU TERROIR, GESTE D'ACCUEIL

Toujours plus de prestataires (notamment les propriétaires de meublés, gîtes et chambres d'hôtes) sollicitent la boutique pour la préparation de paniers d'accueil contenant des produits du terroir.

Les hôtes sont enchantés !

PLAQUETTE PANIERS DU POITOU

Une brochure présentant une gamme variée de paniers gourmands composés de produits emblématiques du Poitou à destination des entreprises et collectivités pour des commandes groupées.

COMMUNICATION POUR LES TEMPS FORTS COMMERCIAUX

Des posts pour des campagnes sponsorisées et nourrir le fil d'actualité ont été publiés afin de soutenir le calendrier commercial. Pour Noël, l'ACAP a réalisé dans les supports NR un publi communiqué paru le 17 décembre ainsi qu'un encart pub dans le Guide des cadeaux, guide mis à disposition gratuitement chez les commerçants.

LA MAISON DU TOURISME ET DU TERROIR À POITIERS

Elle est devenue en peu de temps le lieu de rendez-vous des amateurs de produits du terroir et d'artisanat d'art de la Vienne.

LES RÉSULTATS 2022

378 644 €

de chiffre d'affaires
soit - **9% par rapport**
à 2021, réparti :

- **94 %** Boutique
- **6 %** billetterie

107 FOURNISSEURS

au 31 décembre 2022
soit **1279 références**
dans la boutique

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA VIENNE

Participation à 2 réunions du groupe BNI (Business Network International) pour mettre en avant le savoir-faire des producteurs et artisans présents dans les 2 boutiques et communiquer sur les paniers gourmands de fin d'année.

- le 25 octobre - BNI Poitiers Futuroscope
- Réseau Aliénor Business
- le 28 octobre – BNI Poitiers Business présence de 30 entrepreneurs à chacune des réunions.

Mise en avant des colis de fin d'année lors de la soirée Assistantes de Direction qui s'est tenue le 1er décembre au Clos de la Ribaudière.

Création d'une brochure « Les paniers du Poitou » éditée à 200 exemplaires destinée à commercialiser aux professionnels et collectivités des colis de fin d'année.

Toutes ces démarches ont permis à la Maison du Tourisme et du Terroir de confectionner 5 145 paniers du Poitou (160 de moins qu'en 2021) pour un chiffre d'affaires de 97 265 €, soit -34% par rapport à 2021.

LE COMPTOIR DU POITOU

À CENTER PARCS

Un espace de 100 m² ouvert tous les jours de 10h à 19h, à la fois écrin des produits de terroir et point d'information touristique, en partenariat avec la communauté de communes du Pays Loudunais.

LES RÉSULTATS 2022

488 630 €

de chiffre d'affaires soit une progression de 26% par rapport à 2021, réparti :

- **95 %** Boutique
- **5 %** billetterie

Le Comptoir du Poitou enregistre sa meilleure année depuis l'ouverture de la boutique en 2015.

93 FOURNISSEURS

au 31 décembre 2022
soit **922 références**
dans la boutique



EXTERNALISATION DE LA BOUTIQUE

La boutique a participé à de nombreuses manifestations en 2022, le but étant de promouvoir le savoir-faire des artisans et producteurs de la Vienne en allant à la rencontre des habitants du département.



11, 12 et 13 novembre

LA FERME S'INVITE

Création d'une boutique animée par l'équipe du pôle boutiques dans le parc des expositions de Poitiers.



07 octobre

CONGRES DE LA SOCIETE FRANCAISE DE MEDECINE D'URGENCE

Création d'une boutique Marque Poitou dans le palais des congrès du Futuroscope à destination de congressistes originaires de l'ensemble du territoire français.



1^{er}, 2 et 3 avril

PROXI LOISIRS

Mise en avant des producteurs et artisans de la Marque Poitou dans le parc des expositions de Poitiers, stand partagé avec le département.

LE CORNER POITOU

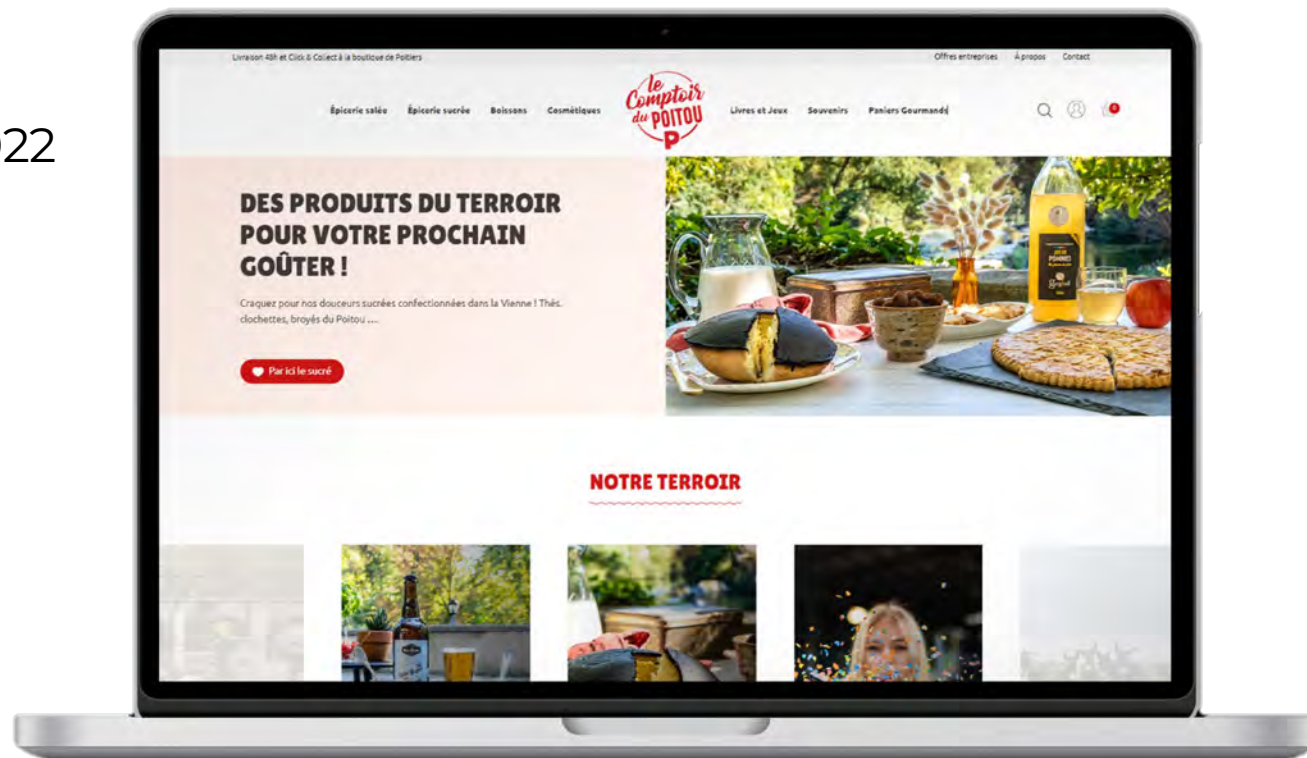
Le partenariat existant entre l'ACAP et le Crédit Agricole Touraine Poitou a permis l'acquisition de meubles modulables ayant pour but de professionnaliser les boutiques éphémères.



NOUVEAU SITE E-BOUTIQUE

Mise en ligne le 15 décembre 2022

- 46 producteurs
- 272 produits



COMMERCIALISATION GROUPES ET BILLETTERIE

1/ COMMERCIALISATION

- Groupes et billetterie



ACTIVITÉS « GROUPES »

La réservation de groupes a connu un net regain d'activité en 2022 après une chute durant les deux dernières années. L'activité n'a toutefois pas encore retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire.

L'année 2022 a été marquée par le retour des sorties et voyages en groupes, plus particulièrement sur certains segments de clientèles. La saison se caractérise par une augmentation de l'activité tant en nombre de groupes accueillis (92) que de prestations délivrées mais aussi par une hausse des effectifs moyens par groupe (37, +21%) ainsi que du panier moyen par groupe (4 446 €, 13%).

ACTIVITÉS RÉSERVATION DE BILLETTERIE

L'activité de réservation billetterie grand public, a connu quant à elle, une baisse en 2022. Les raisons de cette baisse, qui perdure depuis plusieurs années, sont multiples et structurelles. Ce constat amène à devoir repenser le modèle de commercialisation en la matière et notamment en prenant plus en compte les besoins des professionnels.

L'un des rares motifs de satisfaction aura été l'apport d'activité procuré par la vente de billetterie pour le Château de Monts-sur-Guesnes. Tous les autres sites touristiques, à quelques exceptions près, ont connu une baisse de la vente de leurs billetteries en 2022.

Quelques chiffres :

409 000 € de CA soit **+ 53%**

7 608 visites soit **+ 181%**

6 747 nuitées soit **+ 73%**

Quelques chiffres :

71 800 € de CA soit **- 35 %**

2 430 billets vendus soit **- 21%**

VIE STATUTAIRE

1/ VIE STATUTAIRE

- Bureaux, Conseils d'Administration et Assemblées Générales de l'ACAP

2/ RAPPORT FINANCIER

- Rapport du commissaire au compte
- Arrêté des comptes 2021
- Budget 2022

1/ VIE STATUTAIRE

BUREAU DU 22 MARS 2022

- Projet de festival de musique électronique
- Dispositif carte ambassadeur
- Convention de partenariat avec l'UDOTS186
- Première version du RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022
- Arrêté des comptes 2021/ Budget prévisionnel 2022
- Poste secrétaire-adjoint vacant

BUREAU DU 20 JUIN 2022

- Labels Qualité Vienne et Qualité Rando
- Référencement des hébergements de tourisme
- Boutiques terroir : réflexion sur les amplitudes horaires d'ouverture
- Reconditionnement ancien matériel informatique
- Accompagnement de la Com com des Vallées du Clain
- Projet de convention avec la CCPL
- Remplacement véhicule Espace
- Outil numérique de gestion des absences
- Billetterie

BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2022

- Convention photothèque
- Accompagnement par une agence de relations presse et convention avec les offices de tourisme
- Orientations marketing
- Point projet festival
- Stratégie boutiques
- Convention Loudunais
- Présentation du site e-commerce
- Point Assassin's Creed
- Point RH
- Atterrissage budgétaire

BUREAU DU 15 DECEMBRE 2022

- Point sur le jeu vidéo immersif
- Convention Vallée du Clain
- Indemnités télétravail
- Point budget
- Point site internet avec validation des maquettes et orientation plan de communication 2023
- Point d'avancement billetterie
- Convention ACAP/GDF pour mutualisation matériel et tarification ACAP pour classement meublés GDF
- Présentation travail refonte marketing expérience famille
- Validation ordre du jour CA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2022

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2021
- Orientations budgétaires
- Orientations plan de communication
- Point sur le projet de jeu vidéo immersif
- Projet site web
- Point Proxi'loisirs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MAI 2022

- Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 janvier 2022
- Présentation du rapport moral et d'activité 2021
- Arrêté des comptes 2021/ Affectation du résultat 2021/ Budget prévisionnel 2022
- Convention de partenariat avec l'UDOTS186
- Propositions actions de relance 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MAI 2022

- Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2021
- Présentation du rapport moral et d'activité 2021
- Arrêté des comptes 2021 / Affectation du résultat 2021 / Budget prévisionnel 2022
- Billetterie
- Point sur le déploiement du jeu vidéo immersif
- Information sur les réflexions en cours conduites par le département : étude de marque / préparation du schéma touristique départemental

2/ RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 ET BUDGET 2023



	Résultat 2020	Résultat 2021	Budget 2022	Résultat 2022	Budget 2023
Cotisations				0,00 €	0,00 €
Produits de prestations	287 098,97 €	441 203,51 €	280 500,00 €	336 721,83 €	294 250,66 €
Subventions de fonctionnement	2 418 144,60 €	1 590 220,53 €	1 674 000,00 €	1 704 831,00 €	1 587 000,00 €
Ressources liées à la générosité du public				0,00 €	0,00 €
Contributions financières				9 360,00 €	9 000,00 €
Autres produits et Transferts de charge	48 184,84 €	508 829,84 €	186 200,40 €	128 786,34 €	39 426,70 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 753 428,41 €	2 540 253,88 €	2 140 700,40 €	2 179 699,17 €	1 929 677,36 €
Consommations	63 779,81 €	165 110,31 €	47 685,00 €	76 786,97 €	47 372,00 €
Services extérieurs	878 004,98 €	686 308,63 €	565 033,92 €	556 180,81 €	299 797,21 €
Aides financières				0,00 €	0,00 €
Impôts et taxes	57 848,75 €	59 137,01 €	56 900,00 €	70 378,52 €	60 530,00 €
Frais de personnel	1 177 315,23 €	1 336 803,31 €	1 451 591,37 €	1 433 484,50 €	1 462 927,02 €
Dotations aux amortissements et provisions	76 054,07 €	40 432,09 €	56 420,76 €	58 978,84 €	74 500,13 €
Report en fonds dédiés				38 349,10 €	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 253 002,84 €	2 287 791,35 €	2 177 631,05 €	2 234 158,74 €	1 945 126,36 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	500 425,57 €	252 462,53 €	-36 930,65 €	-54 459,57 €	-15 449,00 €
PRODUITS FINANCIERS	1 446,86 €	809,06 €	3 850,00 €	1 497,74 €	5 300,00 €
CHARGES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	1 446,86 €	809,06 €	3 850,00 €	1 497,74 €	5 300,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 143,19 €	44 128,25 €	33 330,65 €	65 371,10 €	10 449,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	497 647,53 €	271 646,64 €	0,00 €	6 594,37 €	0,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-456 504,34 €	-227 518,39 €	33 330,65 €	58 776,73 €	10 449,00 €
IMPOT SUR LES SOCIETES	194,00 €	157,00 €	250,00 €	379,92 €	300,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 174,09 €	25 596,20 €	0,00 €	5 434,98 €	0,00 €
Evaluation des contributions volontaires en nature					
861	Mise à disposition gratuite de biens - locaux - matériel	86 000,00 €	85 061,00 €	85 061,00 €	
862	Prestations	30 171,84 €	32 139,00 €	33 023,66 €	
	<i>Total</i>	<i>116 171,84 €</i>	<i>117 200,00 €</i>	<i>118 084,66 €</i>	
871	Prestations en nature	116 171,84 €	117 200,00 €	118 084,66 €	
	<i>Total</i>	<i>116 171,84 €</i>	<i>117 200,00 €</i>	<i>118 084,66 €</i>	

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF	BRUT	AMORT & PROV	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 823,65	70 768,50	60 055,15	902,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 299,16	235 942,53	30 356,63	59 679,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 060,00		2 060,00	2 060,00
TOTAL 1 - ACTIF IMMOBILISE	399 182,81	306 711,03	92 471,78	62 641,87
STOCKS DE MARCHANDISES	27 765,50	-	27 765,50	19 083,96
CREANCES CLIENTS	73 338,08	-	73 338,08	42 387,86
AUTRES CREANCES	515 828,43	-	515 828,43	494 197,49
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 723,00	-	16 723,00	16 460,00
DISPONIBILITES	1 106 781,05	-	1 106 781,05	1 256 570,97
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	23 419,47	-	23 419,47	33 071,60
TOTAL 2 - ACTIF CIRCULANT	1 763 855,53	-	1 763 855,53	1 861 771,88
TOTAL ACTIF			1 856 327,31	1 924 413,75

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS DE RESERVE	639 204,27	613 608,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 434,98	25 596,20
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	-	-
TOTAL 1 - FONDS PROPRES	644 639,25	639 204,27
FONDS DÉDIÉS	304 503,25	266 154,15
TOTAL 2 - FONDS DÉDIÉS	304 503,25	266 154,15
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	239 242,50	218 349,30
TOTAL 3 - PROVISIONS POUR R & C	239 242,50	218 349,30
DETTES FOURNISSEURS	337 444,84	499 342,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES	325 497,47	296 364,01
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 000,00	5 000,00
TOTAL 4 - DETTES	667 942,31	800 706,03
TOTAL PASSIF	1 856 327,31	1 924 413,75

2/ Rapport Financier

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 DÉTAILLÉ (1/4)

	Résultat 2020	Résultat 2021	Budget 2022	Résultat 2022
756001 Coûtations				0,00
Contributions				
706500 Commission résa et boutiques	210 065,54	326 071,83	199 100,00	209 266,92
706601 Prestations diverses secteur NL				7 597,54
706602 Prestations diverses secteur L	7 923,68	11 730,13	11 700,00	27 330,61
706603 Formations dispensées				
706701 Recettes Prox/Loisirs secteur NL	30 360,40		28 200,00	28 600,00
706702 Recettes Prox/Loisirs secteur L				
706802 Insertions publicitaires				
707003 Vente articles MDI secteur L	30 675,09	92 198,97	30 000,00	50 033,04
707004 Vente articles RDC secteur L	7 103,33	10 202,73	10 000,00	13 615,38
708503 Frais de transport sur ventes	970,93	999,85	1 500,00	278,34
	287 098,97	441 203,51	280 500,00	336 221,83
Produits de prestations				
743011 Subv. CD86	1 450 000,00	1 445 000,00	1 425 000,00	1 554 000,00
743021 Subv. exceptionnelles CD86	948 977,94	129 000,00	214 000,00	85 000,00
745000 Subv. CCI				
746000 Subv. Commune diverses				
746002 Subv. Région				
747001 Subv. Crédit Agricole	4 166,66		5 000,00	2 500,00
747002 Subv. Crédit Agricole film diffusion corner				
748001 Subventions Etat - secteur NL				
748500 Subv. Autres	15 000,00	13 793,34	30 000,00	63 331,00
748502 Subv. Autres - secteur L		427,19		
	2 418 144,60	1 590 220,53	1 674 000,00	1 704 831,00
Subventions de fonctionnement				
754001 Ressources liées à la générosité du public				0,00
Ressources liées à la générosité du public				
755001 Contributions financières NL	0,00	0,00	0,00	9 360,00
Contributions financières				
756001 Adhésions et cotisations				
75801 Produits divers gest. courante secteur NL	3,50	292,25		13,35
75802 Produits divers gest. courante secteur L	112,48	201,91		104,41
	115,98	494,16	0,00	119,76
Autres produits de gestion courante				
781501 Reprise sur provision CP secteur NL				0,00
781502 Reprise sur provision CP secteur L				
7815011 Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	18 400,00	7 575,23	6 594,80	6 594,80
7815031 Reprise sur provision pour IFC secteur NL				
7815032 Reprise sur provision pour IFC secteur L	11 357,64			
	12 836,91	23 807,53	45 057,60	17 315,00
789501 Fonds dédiés		460 490,00		0,00
791011 Transf. charges de fonct. / Aides Emploi secteur NL		14 062,11		3 754,97
791012 Transf. charges de fonct. / Aides Emploi secteur L	2 230,39			
791100 Part. / Edition guide des manifestations				
791200 Part. / Manifestations et salons secteur NL				
791202 Part. / Manifestations et salons secteur L				
791301 Part./Accueil Journalistes secteur NL	841,54	384,93	131 548,00	1 246,90
791401 Participation relais des Gites	2 402,38	2 015,88	3 000,00	96 809,25
791402 Participation UDOSI				2 955,66
791403 Participation Legris				
791404 Participation Mjorieux				
791406 Participation Comité Dep Randonnée Pédestre				
791407 Participation UMH				
791408 Participation Hébergement de pain air				
Centres de acquisitions et transf.				
TOTAL PRODUITS DE FONCT.				
603601 Var. stock de fournitures de bureau secteur NL	48 068,86	508 335,68	186 200,40	128 668,58
603602 Var. stock de fournitures de bureau secteur L	2 753 428,41	2 540 253,89	2 140 700,40	2 179 699,17
603702 Var. stock de marchandises-boutique MDI secteur L	336,40	300,00		-150,00
603703 Var. stock de marchandises boutique CP secteur L	41,90	100,00		0,00
606301 Petit équipement secteur NL	1 355,48	6 241,00		-5 305,99
606302 Petit équipement secteur L	-64,18	1 660,46		-3 225,55
606401 Fourniture de bureau secteur NL	5 588,84	10 496,09		7 990,26
606402 Fourniture de bureau secteur L	14 689,85	6 544,58		7 176,07
606405 Photocopie secteur NL	6 057,54	4 202,86		8 178,48
606406 Photocopie secteur L	5 091,91	2 587,30		3 316,54
607102 Adrs de marchandises boutique MDI secteur L	2 000,00	53 771,89		1 869,08
	21 501,88	4 640,90	20 000,00	46 059,63

2/ Rapport Financier

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 DÉTAILLÉ (2/4)

	Résultat 2020	Résultat 2021	Budget 2022	Résultat 2022
607103 Achats de marchandises boutique RDC secteur L	7 280,19	8 354,80	8 000,00	11 878,45
	63 779,81	165 110,31	47 685,00	76 786,97
Consommations	20 048,96	19 763,42	20 418,78	20 272,47
613200 Parkings et stockage secteur NL	1 773,40	2 137,85	1 539,72	1 633,93
613501 Locations de matériel secteur NL	2 056,47	3 748,16	2 533,56	3 775,15
613502 Locations de matériel secteur L	7 932,55	9 652,72	8 432,28	7 992,81
615201 Entretien des locaux secteur NL	891,12	299,39	600,00	607,20
615501 Entretien matériel secteur NL	30 128,64	134,33	276,00	265,34
615502 Entretien Matériel secteur L	31 240,67	34 994,23	30 736,59	34 942,92
616101 Primes d'assurances secteur NL	3 786,22	33 177,26	23 210,00	21 148,10
616102 Primes d'assurances secteur L	2 495,81	4 868,53	4 907,15	4 037,38
617001 Etudes et recherches secteur NL	585,20	2 518,82	2 163,72	1 938,29
617002 Etudes et recherches secteur L	2 124,00	2 259,11	545,00	270,00
618101 Documentation générale secteur NL	1 476,30	1 391,60	545,00	889,68
618102 Documentation générale secteur L	544,49	385,76	75,00	101,44
618300 Editions départementales	85 339,60	50 886,36	145 700,00	63 454,22
618601 Formations secteur NL	4 404,00	2 939,00	145 700,00	7 773,00
618602 Formations secteur L	2 612,51	2 939,00	145 700,00	7 773,00
6189 Régularisation TVA déductible	11 786,78	7 950,17	14 600,00	2 689,33
ZZZZ Divers	1 528,00	1 528,00	68,02	8 688,87
	208 142,21	181 719,22	255 805,12	180 186,13
Services extérieurs	44 802,86	1 166,66	17 000,00	2 000,00
6212001 Personnel extérieur secteur NL	44 802,86	80 401,85	41 560,00	96 757,52
6212002 Personnel extérieur secteur L	9 108,66	12 873,23	6 450,00	20 147,38
62261 Honoraires secteur NL	612,61	108,00	40,00	108,00
623101 Publicité secteur NL	129,08	4 682,60	4 520,00	90,00
623102 Publicité secteur L	471,00	7 914,23	4 000,00	8 662,60
623201 Promotion secteur NL	443 340,97	310 394,41	46 705,80	74 753,63
623202 Promotion secteur L	3 522,00	287,16	4 010,00	2 783,67
623301 Salons grand public secteur NL	104 988,66	3 950,00	115 000,00	101 241,78
6233011 Salons Proxi Loisirs secteur NL	2 650,00	650,00	50,00	700,00
623303 Salons professionnels - marché étranger	811,30	348,40	1 200,00	3 167,64
6233021 Salon Proxi Loisirs secteur L	1 344,03	2 045,15	1 200,00	1 998,97
623305 Villés et Villages Fleuris	263,60	989,58	330,00	2 994,07
623401 Cadeaux offerts - secteur NL	4 421,12	3 599,35	2 395,00	5 001,11
623402 Cadeaux offerts - secteur L	2 570,57	2 871,24	2 632,00	5 001,11
624101 Transport de biens secteur L	6 338,25	17 321,02	12 250,00	18 881,37
624102 Transport de biens secteur NL	1 938,36	3 538,04	1 550,00	2 733,48
625200 Ingénierie Touristique	1 687,73	11 092,52	14 700,00	10 982,18
625701 Récep. accueil de journalistes secteur NL	5 815,56	6 620,89	500,00	6 023,24
626101 Frais postaux secteur NL	2 303,74	1 184,95	7 200,00	1 999,02
626201 Frais de télécommunication secteur NL	1 066,58	1 481,53	1 060,00	2 143,05
6262011 Internet secteur NL	2 308,09	2 235,84	2 274,73	2 274,73
626202 Frais de télécommunication secteur L	656,14	535,27	600,00	321,54
626203 Internet secteur L	838,74	1 037,17	948,00	1 110,70
627101 Frais sur titres bancaires secteur NL	966,31	697,61	710,00	314,66
627102 Frais sur titres secteur L	1 129,50	1 082,46	960,00	1 319,13
627500 Services / cartes bancaires secteur L	8 601,31	12 812,93	5 730,00	3 763,21
628101 Cotisations professionnelles secteur NL	13 260,00	9 611,30	8 895,00	8 755,00
6281012 Cotisations professionnelles secteur L	3 864,00	3 606,00	4 773,00	2 766,00
	669 862,77	504 589,41	309 228,80	375 994,68
Autres services extérieurs	49 897,91	50 501,00	48 000,00	62 097,45
631101 Taxe sur salaires secteur NL	2 036,52	2 142,44	1 500,00	2 103,81
631102 Taxe sur salaires secteur L	2 479,00	2 526,00	2 600,00	2 528,00
631800 Impôts et taxes diverses	2 574,50	2 994,12	2 900,00	2 828,63
631202 Taxe d'apprentissage	119,18	125,05	1 700,00	123,98
631512 Taxe foncière secteur NL	409,64	497,92	1 160,00	423,82
635401 Taxes et redevances secteur L	332,00	350,48	570,00	280,83
63721 Taxe sur salaires secteur NL	57 848,75	59 137,01	56 900,00	70 378,52
63722 Éco-contribution secteur L	528 488,02	614 530,25	673 092,74	700 827,85
Impôts, taxes et versements assimilés	281 122,85	3 885,50	314 931,61	29 971,66
641101 Indemnités stagiaires secteur NL	1 235,80	3 885,50	3 300,00	2 593,20
641102 Indemnités stagiaires secteur L	2 247,98	3 781,40	1 000,00	300,00
641201 Variation provision congés payés secteur NL				336,11

2/ Rapport Financier

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 DÉTAILLÉ (3/4)

	Résultat 2020	Résultat 2021	Budget 2022	Résultat 2022
641202 Variation provision congés payés - secteur L	289,21	3 192,07	300,00	3 102,44
641301 Variation provision CET - secteur NL	6 422,42	10 216,72	4 500,00	12 645,79
641302 Variation provision CET - secteur L	270,18	4 092,17	2 500,00	6 271,94
Rémunération du personnel	820 096,46	933 472,34	999 623,05	1 006 196,61
64500011 Charges sociales URSSAF - secteur NL	125 887,49	147 444,46	292 407,70	168 658,52
64500012 Charges Sociales URSSAF - secteur L	67 658,23	78 267,22	131 960,62	71 012,58
64500021 Charges sociales pole emploi - secteur NL				
64500022 Charges sociales pole emploi - secteur L				
64500031 Charges sociales UGRR - secteur NL	32 743,97	37 489,27		43 360,32
64500032 Charges sociales UGRR - secteur L	17 565,14	19 827,87		18 760,33
64500041 Charges sociales UGRC - secteur NL				
64500042 Charges sociales UGRC - secteur L				
64500051 Charges sociales MEDICINE DU TRAVAIL - secteur NL	2 634,08	2 788,90		2 923,42
64500052 Charges sociales MEDICINE DU TRAVAIL - secteur L	1 076,61	1 198,02		1 044,08
64500061 Charges sociales HARMONIE PREVOYANCE - secteur NL	9 297,83	10 661,19		12 581,79
64500062 Charges sociales HARMONIE PREVOYANCE - secteur L	4 913,14	5 497,85		5 398,44
64500071 Charges sociales HARMONIE MUTUELLE - secteur NL	34 789,80	38 862,83		44 799,32
64500072 Charges sociales HARMONIE MUTUELLE - secteur L	18 198,03	19 528,00		18 704,41
64500081 Charges sociales MEUX SE LOGER - secteur NL				
64500082 Charges sociales MEUX SE LOGER - secteur L				
64500091 Charges sociales OPCO ASDAS - secteur NL	14 656,35	10 902,19		11 185,38
64500092 Charges sociales OPCO ADAS - secteur L	6 494,28	4 753,43		4 577,54
645201 Charges sociales sur congés payés - secteur NL	1 071,20	1 767,37		1 567,76
645202 Charges sociales sur congés payés - secteur L	137,81	1 491,93		-1 262,30
647401 Autres ch soc chq déj - secteur NL	13 297,85	17 330,02	18 700,00	18 061,97
647402 Autres ch soc chq déj - secteur L	6 796,86	8 504,28	8 900,00	7 474,93
647501 Autres ch soc chq vacances - secteur NL				
647502 Autres ch soc chq vacances - secteur L				
Charges sociales et fiscales	357 218,77	403 330,97	451 968,32	427 287,89
65801 Ch diverses de gestion cour - secteur NL	30,71	92,85		2,51
65802 Ch diverses de gestion cour - secteur L	100,62	288,26		285,24
Autres charges de gestion courante	131,33	381,11	0,00	287,75
681111 Dot. Amort. immo. incorp. - secteur NL	647,69	588,83	6 058,16	2 062,56
681112 Dot. Amort. immo. corp. - secteur NL	9 274,15	11 992,20	1 777,00	917,88
681122 Dot. amort. immo corp. - secteur L	11 286,73	11 614,95	17 558,11	15 348,80
681501 DAP risques et charges - secteur NL	22 085,53		14 527,49	12 873,85
681502 DAP risques et charges - secteur L				
681503 DAP pour indemnités de départ en retraite - secteur NL	32 628,64	10 786,98	11 000,00	17 881,11
6815032 DAP pour indemnités de départ en retraite - secteur L		5 158,02	5 500,00	9 606,89
Dot. amort. et provisions	75 922,74	40 050,98	56 420,76	58 691,09
68951 Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur NL	472 490,00	266 154,15		35 890,77
68952 Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur L				2 458,33
Reportés en fonds dédiés	472 490,00	266 154,15	0,00	38 349,10
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 725 499,84	2 559 945,50	2 177 631,05	2 234 158,74
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	27 935,57	-13 691,62	-36 990,65	-54 459,57
764001 Rev des VMP - secteur NL				
764002 Gains de change - secteur L				
765001 Produits s/cession VMP - secteur NL				
765002 Produits s/cession VMP - secteur L				
767001 Produits s/cession VMP - secteur L	745,04	650,85	2 250,00	1 403,02
768001 Autres produits financiers - secteur NL	701,82	158,21	1 600,00	94,72
768002 Reprises sur prov pour dépréciation des VMP - secteur L	1 446,86	809,06	3 850,00	1 497,74
666001 Pertes de change - secteur NL				
68602 DAP dépréciation VMP - secteur L	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER	1 446,86	809,06	3 850,00	1 497,74
RÉSULTAT COURANT	29 382,43	-12 882,56	-33 080,65	-52 961,83
772001 prod div cour s/ex antérieur - secteur NL				
772002 prod div cour s/ex antérieur - secteur L	10 432,67	14 232,55	16 746,69	5 610,40
775001 produits de cession éléments d'actif - secteur NL	30 710,52	28 390,70	16 583,96	59 760,70
775002 produits de cession éléments d'actif - secteur L				
777001 Quote-part de subvention d'invest. - secteur NL				
777002 Quote-part de subvention d'invest. - secteur L				
778801 Produits exceptionnels divers - secteur NL				
778802 Produits exceptionnels divers - secteur L				

2/ Rapport Financier

BILAN DÉTAILLÉ AU 31/12/2022 (1/3)

		BRUT	AMORT & PROV	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
20501	LOGICIELS, LICENCES, BREVETS NI	12 977,25	12 977,25	0,00	0,00
20502	LOGICIELS, LICENCES, BREVETS L	68 466,61	55 444,09	13 022,52	902,40
20801	PHOTOS ET VIDEOS NI	37 853,61	2 062,56	35 791,05	11 241,58
20802	PHOTOS ET VIDEOS L	11 526,18	284,60	11 241,58	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 823,65	70 768,50	60 055,15	902,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
218101	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS DIVERS NI	21 169,96	19 977,75	1 192,21	1 739,31
218102	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS DIVERS L	44 218,93	43 212,03	1 006,90	1 035,61
218201	MATERIEL DE TRANSPORT NI	50 970,01	50 970,01	0,00	0,00
218202	MATERIEL DE TRANSPORT L	0,00	0,00	0,00	0,00
218301	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE NI	66 797,26	49 066,06	17 731,20	29 240,66
218302	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE L	25 597,60	13 661,07	6 936,53	11 897,98
218401	MOBIILIER NI	30 247,22	27 195,28	3 051,94	4 663,80
218402	MOBIILIER L	27 298,18	26 860,33	437,85	1 780,11
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 299,16	235 942,53	30 356,63	59 679,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
2718	TITRES IMMOBILISES	2 060,00	0,00	2 060,00	2 060,00
275000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 060,00	0,00	2 060,00	2 060,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 060,00	0,00	2 060,00	2 060,00
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL	399 182,81	306 711,03	92 471,78	62 641,87
STOCKS ET EN-COURS					
37102	Stocks de marchandises boutique M/D/T	21 487,52		21 487,52	16 181,53
37103	Stocks de marchandises boutique CDP	4 977,98		4 977,98	1 752,43
37111	Stocks de fournitures de bureau NI	700,00		700,00	550,00
37112	Stocks de fournitures de bureau L	600,00		600,00	600,00
	STOCKS DE MARCHANDISES	27 765,50	0,00	27 765,50	19 083,96
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES					
4011	FOURNISSEURS DEBITEURS NI	0,00	0,00	0,00	0,00
4012	FOURNISSEURS DEBITEURS L	0,00	0,00	0,00	0,00
4013	FOURNISSEURS DEBITEURS L (frais généraux)	48 230,90	48 230,90	0,00	400,00
4111	CLIENTS NI	21 679,08	21 679,08	0,00	38 967,33
4112	CLIENTS L (fact commerciale)	3 691,50	3 691,50	0,00	3 313,93
4113	CLIENTS L (frais généraux)	0,00	0,00	0,00	0,00
418002	CLIENTS L - PRODUITS NON ENCORE FACTURABLES	-263,40	-263,40	0,00	0,00
418002	CLIENTS L - PRODUITS NON ENCORE FACTURABLES	79 338,08	79 338,08	-263,40	-263,40
	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	79 338,08	0,00	79 338,08	42 387,86
AUTRES CREANCES					
409101	FOURNISSEURS NI, acomptes versés	48 884,96	48 884,96	0,00	3 549,16
409102	FOURNISSEURS L, acomptes versés	451 672,65	451 672,65	0,00	0,00
42541	AVANCE SUR NOTE DE FRAIS NI	80,00	80,00	0,00	0,00
42542	AVANCE SUR NOTE DE FRAIS L	0,00	0,00	0,00	0,00
44171	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION A RECEVOIR NI	48 331,00	48 331,00	0,00	430 000,00
44172	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION A RECEVOIR L	-109 712,50	-109 712,50	0,00	0,00
443001	ETAT - ACTIVITE PARTIELLE NI	0,00	0,00	0,00	0,00
443002	ETAT - ACTIVITE PARTIELLE L	0,00	0,00	0,00	0,00
443620	TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOBILISATIONS	0,30	0,30	0,00	0,00
445660	TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS ET FR. GENRE.	3 253,19	3 253,19	0,00	4 735,97
445669	REGULARISATION TVA DEDUCTIBLE	-8 688,87	-8 688,87	-7 950,17	-7 950,17
44567	CREDIT DE TVA A REPORTER	0,00	0,00	0,00	0,00
44586	TAKE SUR CA SUR FACTURES NON PARVENUES	6 254,87	6 254,87	0,00	3 603,60
467	ACTIVITES GESTIODI	55 323,52	55 323,52	0,00	53 060,12
468102	DEBITEURS DIVERS L	48,10	48,10	0,00	48,10
468701	DEBITEURS DIVERS PRODUITS A RECEVOIR NI	17 002,57	17 002,57	0,00	6 788,26
468702	DEBITEURS DIVERS PRODUITS A RECEVOIR L	3 378,64	3 378,64	0,00	3 627,45
	AUTRES CREANCES	515 828,43	515 828,43	0,00	494 197,49
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
50800111	HSBC TRESORERIE EURO	16 723,00	16 723,00	0,00	16 480,00
5080012	HSBC EUSGT GVT	16 723,00	16 723,00	0,00	16 480,00
5080013	HSBC MONEY ESCALE	0,00	0,00	0,00	0,00
5080021	SICAV CREDIT AGRICOLE CAPITOP MONETAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00
5080025	CREDIT AGRICOLE - PARTIS SOCIALES	0,00	0,00	0,00	0,00
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 723,00	16 723,00	0,00	16 480,00
DISPONIBILITES					
5112/3/4	LIAISON CLIENTS GESTXXX	39,00	39,00	0,00	2 392,95
51201	CREDIT AGRICOLE - FONCTIONNEMENT	10 510,80	10 510,80	0,00	48 434,58
512002	CREDIT AGRICOLE - ACTIVITE COMMERCIALE	4 474,53	4 474,53	0,00	24 669,12
512003	HSBC	14 581,94	14 581,94	0,00	59 961,94
512003S	HSBC - compte de transfert placements	70 416,61	70 416,61	0,00	30 702,38
513001	CREDIT AGRICOLE - LIVRET A	507 417,19	507 417,19	0,00	6 864,10
5130012	CREDIT AGRICOLE - LIVRET ASSOCIATION	14 479,10	14 479,10	0,00	14 426,76
513003	HSBC COMPTE SUR LIVRET	475 696,57	475 696,57	0,00	1 065 601,85
5130031	HSBC - COMPTE A TERME	0,00	0,00	0,00	0,00
513006	CREDIT AGRICOLE - DATI SOCIAIRE	9 165,41	9 165,41	0,00	3 517,29
5311	CAISSES	1 106 781,05	1 106 781,05	0,00	1 256 570,97
	DISPONIBILITES	1 106 781,05	1 106 781,05	0,00	1 256 570,97
CHARGES CONSTATES D'AVANCE					
48601	CHARGES CONSTATES D'AVANCE NI	15 147,38	0,00	15 147,38	23 354,34
48602	CHARGES CONSTATES D'AVANCE L	9 272,09	0,00	9 272,09	9 717,26
	CHARGES CONSTATES D'AVANCE	23 419,47	0,00	23 419,47	33 071,60
	ACTIF CIRCULANT TOTAL	1 763 855,53	0,00	1 763 855,53	1 861 771,88
	TOTAL ACTIF	1 896 827,31	0,00	1 896 827,31	1 924 413,75

	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
FONDS PROPRES		
RESERVES STATUTAIRES	639 204,27	613 608,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 434,98	25 596,20
Subventions d'équipement NL	0,00	0,00
Subventions d'équipement L	0,00	0,00
TOTAL I	644 639,25	639 204,27
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés NL	302 044,92	266 154,15
Fonds dédiés L	2 458,33	
TOTAL II	304 503,25	266 154,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour indemnité de départ en retraite NL	162 202,12	144 321,01
Provision pour indemnité de départ en retraite L	69 124,88	59 517,99
Provision pour charges	7 915,50	14 510,30
TOTAL III	239 242,50	218 349,30

DETTES

	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
DETTES DE FONCTIONNEMENT		
FOURNISSEURS NL	24 534,39	35 653,68
FOURNISSEURS L (facti commerciale)	63 181,12	181 381,82
FOURNISSEURS L (frais généraux)	18 839,93	31 955,36
FOURNISSEURS NL - FACTURES NON PARVENUES	40 452,53	21 751,70
FOURNISSEURS MDI - FACTURES NON PARVENUES	60 731,10	104 735,20
FOURNISSEURS L GESTPROD - FACTI NON PARVENUES	51 439,32	57 732,43
FOURNISSEURS RDC - FACTURES NON PARVENUES	35 972,51	44 080,53
FOURNISSEURS L - FACTI NON PARVENUES	23 936,18	
CLIENTS L CREDITEURS (activité commerciale)		
CLIENTS L CREDITEURS (frais généraux)	19 510,36	10 571,87
CLIENTS CREDITEURS GESTXXX (evances perçues)		
REGLEMENTS NON AFFECTES NL	0,00	6 821,46
REGLEMENTS NON AFFECTES L	-1 152,60	-11 810,83
PAIEMENT PRESTATAIRES GESTPROD		16 468,80
GAINS/PENALITES GESTXXX		
IMPAYES SUR REGLEMENTS REMISES GESTXXX		
ECRITURES COUPLAGE GESTXXX		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPLETS RATTACHES	337 444,84	499 342,02

DETTES FISCALES ET SOCIALES

PERSONNEL - BRUTS NL	2 886,99		
PERSONNEL - BRUTS L	0,00		-41,10
NOTES DE FRAIS NL	487,03		166,49
NOTES DE FRAIS L			
CONGES A PAYER BRUTS NL	40 984,49	40 648,38	
DETTE PROVISIONNEE BRUT CET NL	40 140,15	31 151,74	
CONGES A PAYER BRUTS L	22 158,47	25 260,91	
DETTE PROVISIONNEE BRUT CET L	11 828,47	11 382,14	
URSSAF NL	35 493,20	33 183,97	
URSSAF L	21 506,43	26 273,76	
RETRAITA COMPLEMENTAIRE AG 2R NL	9 783,78	8 639,38	
RETRAITA COMPLEMENTAIRE AG 2R L	5 928,30	6 540,31	
HARMONIE MUTUELLE prévoyance NL	3 465,11	2 916,14	
HARMONIE MUTUELLE prévoyance L	1 631,83	1 752,87	
MEDICINE DU TRAVAIL NL	-208,82	630,67	
MEDICINE DU TRAVAIL L	1 252,90	378,44	
HARMONIE MUTUELLE santé L	2 729,49	2 729,49	
HARMONIE MUTUELLE santé NL	3 388,71	2 161,11	
FORMATION PROFESSIONNELLE NL	2 053,33	5 040,61	
FORMATION PROFESSIONNELLE L	0,00		
CHO DEJEUNER	-10 800,00	-16 200,00	
CONGES A PAYER CH PATRONALES NL	19 201,90	19 065,14	
DETTE PROVISIONNEE CH PAT CET NL	19 205,47	15 548,09	
CONGES A PAYER CH PATRONALES L	9 617,98	10 880,28	
DETTE PROVISIONNEE CH PAT CET L	3 317,59	3 135,98	
TAKE SUR LES SALAIRES NL	26 091,45	15 501,00	
TAKE SUR LES SALAIRES L	-632,05		
Organismes sociaux - LI à recevoir NL	442,03		
Organismes sociaux - LI à recevoir L			
DGFIP - Prèlevement à la source NL	1 748,38	1 305,25	
DGFIP - Prèlevement à la source L	1 059,39	1 033,44	
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 719,92	157,00	
TVA A DECAISSER	16 824,44	3 609,00	
TVA COLLECTEE	35 493,78	34 466,74	
TAKE SUR CA SUR FACTURES A ETABLIR	617,17	636,15	
ETAT - TAKE DE SECOUR	-115,80	7 509,35	
ETAT - TAKE PROFESSIONNELLE	265,45	4,28	
ETAT - TAKE D'APPRENTISSAGE	325 497,47	296 364,01	
DETTES FISCALES ET SOCIALES			

AUTRES DETTES

ACTIVITES RESERVATION			
CREDITEURS DIVERS NL	4681,01		
CREDITEURS DIVERS VL	4681,02		
CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER NL	4686,01		
CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER L	4686,02		
AUTRES DETTES	0,00	0,00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE NL	48701	5 000,00	5 000,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE L	48702	5 000,00	5 000,00
TOTAL IV	667 942,31	800 706,03	

TOTAL PASSIF
1 856 927,31
1 924 413,75

	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
FONDS PROPRES		
102000 RESERVES STATUTAIRES	639 204,27	613 608,07
120 RESULTAT DE L'EXERCICE	5 434,98	25 596,20
131001 Subventions d'équipement NL	0,00	0,00
131002 Subventions d'équipement L	0,00	0,00
TOTAL I	644 639,25	639 204,27
FONDS DEDIES		
1951 Fonds dédiés NL	302 044,92	266 154,15
1952 Fonds dédiés L	2 458,33	
TOTAL II	304 503,25	266 154,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
15301 Provision pour indemnité de départ en retraite NL	162 202,12	144 321,01
15302 Provision pour indemnité de départ en retraite L	69 124,88	59 517,99
15801 Provision pour charges	7 915,50	14 510,30
TOTAL III	239 242,50	218 349,30

DETTES

	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
DETTES DE FONCTIONNEMENT		
4011 FOURNISSEURS NL	24 534,39	35 653,68
4012 FOURNISSEURS L (facti commerciale)	63 181,12	181 381,82
4013 FOURNISSEURS L (frais généraux)	18 839,93	31 955,36
408101 FOURNISSEURS NL - FACTURES NON PARVENUES	40 452,53	21 751,70
408102 FOURNISSEURS MDT - FACTURES NON PARVENUES	60 731,10	104 735,20
408103 FOURNISSEURS L GESTPROD - FACTI NON PARVENUES	51 439,32	57 732,43
408104 FOURNISSEURS RDC - FACTURES NON PARVENUES	35 972,51	44 080,53
408105 FOURNISSEURS L - FACTI NON PARVENUES	23 936,18	
4112 CLIENTS L CREDITEURS (activité commerciale)		
4113 CLIENTS L CREDITEURS (frais généraux)		
419102 CLIENTS CREDITEURS GESTXXX (evances perçues)	19 510,36	10 571,87
471001 REGLEMENTS NON AFFECTES NL	0,00	6 821,46
471003 REGLEMENTS NON AFFECTES L	-1 152,60	-11 810,83
4711/3 PAIEMENT PRESTATAIRES GESTPROD		16 468,80
4715 GAINS/PENALITES GESTXXX		
4716 IMPAYES SUR REGLEMENTS REMISES GESTXXX		
472 ECRITURES COUPLAGE GESTXXX		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPLETS RATTACHES	337 444,84	499 342,02

DETTES FISCALES ET SOCIALES

421001 PERSONNEL - BRUTS NL	2 886,99	
421002 PERSONNEL - BRUTS L	0,00	-41,10
425001 NOTES DE FRAIS NL	487,03	166,49
425002 NOTES DE FRAIS L		
4282001 CONGES A PAYER BRUTS NL	40 984,49	40 648,38
4282001 CONGES A PAYER BRUTS L	40 140,15	31 151,74
4282002 CONGES A PAYER BRUTS L	22 158,47	25 260,91
42820021 DETTE PROVISIONNEE BRUT CET L	11 828,47	11 382,14
43101 URSSAF NL	35 493,20	33 183,97
43102 URSSAF L	21 506,43	26 273,76
437101 RETRAITE COMPLEMENTAIRE AG 2R NL	9 783,78	8 639,38
437102 RETRAITE COMPLEMENTAIRE AG 2R L	5 928,30	6 540,31
4371011 HARMONIE MUTUELLE prévoyance NL	3 465,11	2 916,14
4371012 HARMONIE MUTUELLE prévoyance L	1 631,83	1 752,87
437201 MEDECINE DU TRAVAIL NL	-208,82	630,67
437202 MEDECINE DU TRAVAIL L	1 252,90	378,44
437301 HARMONIE MUTUELLE santé L	2 729,49	2 729,49
437302 HARMONIE MUTUELLE santé NL	3 388,71	2 161,11
4373021 HARMONIE MUTUELLE santé L	2 053,33	5 040,61
437601 FORMATION PROFESSIONNELLE NL	0,00	
437602 FORMATION PROFESSIONNELLE L		
437703 CHQ DEJEUNER	-10 800,00	-16 200,00
4382001 CONGES A PAYER CH PATRONALES NL	19 201,90	19 065,14
4382001 CONGES A PAYER CH PATRONALES L	19 205,47	15 548,09
4382002 CONGES A PAYER CH PATRONALES L	9 617,98	10 880,28
43820021 DETTE PROVISIONNEE CH PAT CET L	3 317,59	3 135,98
438601 TAKE SUR LES SALAIRES NL	26 091,45	15 501,00
438601 TAKE SUR LES SALAIRES L	-6 32,05	
438701 Organismes sociaux - LI à recevoir NL	442,03	
438702 Organismes sociaux - LI à recevoir L	1 748,38	1 305,25
438801 DGFIP - Prèlevement à la source NL	1 059,39	1 033,44
438802 DGFIP - Prèlevement à la source L	3 719,92	157,00
444001 ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	16 824,44	3 609,00
44510 TVA A DECAISSER	35 493,78	34 466,74
445110 TVA COLLECTEE	617,17	636,15
44587 TAKE SUR CA SUR FACTURES A ETABLIR	-115,80	7 509,35
4470001 ETAT - TAKE DE SECOUR	265,45	4,28
447102 ETAT - TAKE PROFESSIONNELLE	325 497,47	296 364,01
447202 ETAT - TAKE D'APPRENTISSAGE		
DETTES FISCALES ET SOCIALES		

AUTRES DETTES

467 ACTIVITES RESERVATION		0,00
468101 CREDITEURS DIVERS NL		
468102 CREDITEURS DIVERS L		
468601 CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER NL		
468602 CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER L		
AUTRES DETTES	0,00	0,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
48701 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE NL	5 000,00	5 000,00
48702 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE L	5 000,00	5 000,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	667 942,31	800 706,03
TOTAL IV		

TOTAL PASSIF
1 856 927,31
1 924 413,75

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2022 (1er janvier 2022 - 31 décembre 2022)

IDENTIFICATION

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total s'élève à 1 856 327,31 € et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 2 246 568,01 €, le total des charges est de 2 241 133,03 € et dégageant un résultat (bénéfice) de 5 434,98 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et les tableaux figurant aux pages 1 à 15, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou, nouvelle dénomination de l'Agence Touristique de la Vienne, est un organisme à prépondérance non lucrative qui a développé des activités relevant d'un secteur lucratif.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, les principes comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il n'existe aucune dérogation aux conventions générales comptables.

MODIFICATIONS DES MÉTHODES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Par rapport à l'exercice précédent, il n'existe pas de modification en ce qui concerne la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues.

Toutefois les achats d'art sont dorénavant immobilisés et font l'objet d'un amortissement.

Par ailleurs les fonds dédiés ne figurent au compte de résultat que pour leur variation constatée dans l'année.

REPRISE EXCEPTIONNELLE D'AMORTISSEMENTS

Il n'existe pas de reprise exceptionnelle d'amortissements.

2/ Rapport Financier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (2/15)

POSTES DU BILAN	MONTANT
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
- Créances rattachées à des participations	-
- Autres immobilisations financières	-
CREANCES	
- Clients et comptes rattachés	-
- Autres créances	69 344,26 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	-
TOTAL	69 344,26 €

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

POSTES DU BILAN	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées				0,00 €
Frais d'acquisition des immobilisations				0,00 €
Frais d'émission d'emprunts				0,00 €
Charges à étaler				0,00 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

POSTES DU BILAN	Exploitation	Hors exploitation
Charges constatées d'avance	23 419,47 €	
- Primes d'assurance	707,35 €	
- Prestations informatiques	9 314,83 €	
- Parking véhicules	3 630,00 €	
- Honoraires	7 143,31 €	
- Location de matériels	1 797,47 €	
- Téléphonie et internet	290,01 €	
- Abonnements presse	536,50 €	
- Divers	0,00 €	
Produits constatés d'avance	5 000,00 €	
- Subventions d'exploitation	5 000,00 €	
- Divers		

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES

Postes du bilan où sont incluses des charges à payer	Détail	Montant du poste
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		212 531,64 €
- Fournisseurs secteur NL, fact non parvenues	40 452,53 €	
- Fournisseurs secteur L, fact non parvenues	172 079,11 €	
Dettes fiscales et sociales		195 795,77 €
- Congés à payer et CET secteur NL	119 532,01 €	
- Congés à payer et CET secteur L	46 922,51 €	
- Taxe sur les salaires	26 091,45 €	
- Organismes sociaux - prestations à percevoir	442,03 €	
- Etat - IS et prélèvement à la source	2 807,77 €	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		0,00 €
- Organismes sociaux		263,40 €
- Divers		
TOTAL		408 590,81 €

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES

Postes du bilan où sont incluses des charges à payer	Détail	Montant du poste
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		212 531,64 €
- Fournisseurs secteur NL, fact non parvenues	40 452,53 €	
- Fournisseurs secteur L, fact non parvenues	172 079,11 €	
Dettes fiscales et sociales		195 795,77 €
- Congés à payer et CET secteur NL	119 532,01 €	
- Congés à payer et CET secteur L	46 922,51 €	
- Taxe sur les salaires	26 091,45 €	
- Organismes sociaux - prestations à percevoir	442,03 €	
- Etat - IS et prélèvement à la source	2 807,77 €	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		0,00 €
- Organismes sociaux		
- Divers		263,40 €
TOTAL.....		408 590,81 €

COMPARAISON D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Il n'existe pas de modification des règles comptables ou distorsions significatives empêchant la comparaison entre les postes et rubriques des comptes annuels du présent exercice et ceux de l'exercice précédent. Pour rappel, depuis l'exercice 2000, les comptes ont été scindés afin de faire apparaître la part relative au secteur "lucratif" soumis aux impôts commerciaux depuis le 1^{er} janvier 2000.

Par ailleurs, le schéma de comptabilisation des opérations de communication menées avec des partenaires a été modifié en 2019. Ainsi l'ACAP ne se voit plus facturer la totalité du coût des opérations pour ensuite réfacturer une quote part à chacun des partenaires. Dorénavant, il est demandé aux fournisseurs de facturer directement à chacun sa quote part.

D'autre part, un audit comptable et organisationnel mené fin 2018 a conduit à réorienter certaines missions du secteur lucratif vers le secteur non lucratif afin de mieux correspondre à leur nature. Les activités sont clairement sectorisées dans les comptes de l'association.

MODES ET METHODES D'ÉVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

- * Immobilisation
La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu, le cas échéant, des frais de mise en utilisation. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.
- * Stocks
Les stocks de fournitures et de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
- * créances et dettes
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
- * disponibilité
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.
- * valeurs mobilières de placement
La méthode d'évaluation est la méthode premier entré - premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
- * produits et charges exceptionnels
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Le mode d'amortissement est l'amortissement linéaire, à l'exception s'il y a lieu des immobilisations pour lesquelles l'amortissement dégressif, conforme aux règles fiscales, est considéré comme économiquement justifié par la politique de renouvellement des investissements. Les taux les plus généralement utilisés sont les suivants :

Nature des biens	Taux linéaire	Taux dégressif
Logiciels	20% à 100% NC	-
Constructions	20%	-
Installations générales et agencements des constructions	10% à 50%	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20%	-
Installations générales et agencements divers	20% à 50%	-
Matériel de transport	20% à 50%	-
Matériel de bureau et informatique	10% à 20%	-
Mobilier de bureau		

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immo au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
			Consécutives à une réévaluation	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise hors service		
Incorp.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	70 720,65 €	62 133,19 €		2 030,19 €	130 823,65 €	
Corporelles	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Installations générales, agencement						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	65 388,89 €					65 388,89 €
		Matériel de transport	50 970,01 €					50 970,01 €
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 097,25 €		2 995,75 €		2 152,74 €	149 940,26 €
		Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes								
	TOTAL III	265 456,15 €		2 995,75 €		2 152,74 €	266 299,16 €	
Financières	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières	2 060,00 €					2 060,00 €	
	TOTAL IV	2 060,00 €					2 060,00 €	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		338 236,80 €		65 128,94 €		4 182,93 €	399 182,81 €	

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et transférés	Montant des amortissements en fin d'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de dypnt. TOTAL I						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		69 818,25 €	2 980,44 €	2 030,19 €	70 768,50 €	
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Inst générales, agencements et amén.						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres						
Inst. Générales, agencements, amén.		53 291,97 €	9 897,81 €		63 189,78 €	
Matériel de transport		50 970,01 €			50 970,01 €	
Matériel de bureau, info et mobilier		101 514,70 €	22 843,62 €	2 575,58 €	121 782,74 €	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		205 776,68 €	32 741,43 €	2 575,58 €	235 942,53 €	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		275 594,93 €	35 721,87 €	4 605,77 €	306 711,03 €	

CADRE B		VENTILATION DES DOTAT* AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			CADRE C AMORT. DEROGATOIRES	
Immo amortissables		Amort linéaire	Amort dégressif	Amort exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais ets et rech. TOTAL I						
Immo Incorpo. TOTAL II		2 980,44 €				
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Contract*						
Inst généré, agencemt.						
Inst techn, mat et outillage						
Inst généré, agencemt.		9 897,81 €				
Aut immo corp						
Mat de bureau, info et mob		22 843,62 €				
Emballages récup						
TOTAL III		32 741,43 €				
Total général (I + II + III)		35 721,87 €				

CADRE D		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices			
Charges à répartir sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	203 839,00 €	27 488,00 €		231 327,00 €
Autres provisions pour risques et charges	14 510,30 €		6 594,80 €	7 915,50 €
TOTAL II	218 349,30 €	27 488,00 €	6 594,80 €	239 242,50 €
des immo incorporelles				
des immo corporelles				
des titres mis en équivalence				
des titres de participation				
des autres immo financières				
sur stocks et en cours				
sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	218 349,30 €	27 488,00 €	6 594,80 €	239 242,50 €
dont dotations et reprises :				
- d exploitation		27 488,00 €	6 594,80 €	
- financières				
- exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus		A plus d'un an	
Actif circulant	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients	73 338,08 €	73 338,08 €			
	Créances représentatives de titres prêtés					
	Personnel et comptes rattachés	80,00 €	80,00 €			
	Sécurité sociale et autres organismes					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
			Taxe sur la valeur ajoutée	819,49 €	819,49 €	
		Autres impôts, taxes et vers.				
		Divers				
	Groupe et associés					
	Débiteurs divers		514 928,94 €	514 928,94 €		
	TOTALUX		589 166,51 €	589 166,51 €		

ETAT DES ECHANGES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès à 2 ans maxi à l'origine				
	ets de crédit à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	337 444,84 €	337 444,84 €		
	Personnel et comptes rattachés	118 485,60 €	118 485,60 €		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 546,91 €	153 546,91 €		
	Etat et autres				
	collectivités publiques				
		Impôts sur les bénéfices	379,92 €	379,92 €	
		Taxe sur la valeur ajoutée	52 935,39 €	52 935,39 €	
		Obligations cautionnées			
		Autres impôts, taxes et assimilés	149,65 €	149,65 €	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	5 000,00 €	5 000,00 €		
	TOTAUX	667 942,31 €	667 942,31 €		

AUTRES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

L'association répartit en deux secteurs d'activité distincts son activité dont le financement global est assuré par une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental.

Cette répartition, corrigée des réaffectations opérées à partir de 2019, a des incidences en matière de TVA et de taxe sur les salaires :

→ Concernant la TVA, une régularisation de la TVA déductible est effectuée en début d'exercice N+1 après application d'un coefficient, lui-même déterminé en fonction de l'imputation d'une quote-part de subvention de fonctionnement.

Ce coefficient est déterminé par un ratio auquel on intègre au dénominateur cette quote-part de subvention de fonctionnement. Il s'est élevé à 0,63 pour 2022 alors qu'il se situait à 0,73 en 2021.

→ Concernant la taxe sur les salaires, il s'agit d'appliquer un coefficient, lui-même déterminé en fonction d'un ratio auquel on a imputé au dénominateur le montant du chiffre d'affaires réalisé.

Les analyses menées par nos avocats fiscalistes, tant en 2014 qu'en 2018, ont confirmé le non assujettissement à la TVA de la subvention accordée par le Conseil Départemental et ce en sa totalité.

Il a été par ailleurs maintenu un secteur "lucratif", nous assurant de son caractère non prépondérant, ce secteur regroupant plus particulièrement les activités de réservation et de boutique.

En l'état, ce secteur "lucratif" aurait dégagé un déficit de 231 K€ mettant en évidence une activité mixte (lucrative et non lucrative) dont l'impact a été pris en considération au travers du coefficient d'assujettissement de TVA appliqué à ce secteur.

Autres Informations : COVID 19

Contrairement aux deux exercices précédents, il n'a pas été fait recours à l'activité partielle.

Pour autant les activités de réservation n'ont profité que timidement de la reprise de l'activité touristique, nous situant encore loin des niveaux atteints les années avant COVID.

L'ACAP a pu absorber ce "manque à gagner" de reprise d'activité grâce à la réorganisation qu'elle a mise en place en 2021 en réorientant une partie de son activité vers le conseil aux professionnels (mise en marché).

Il n'existe pas d'incertitude sur la capacité de l'association à poursuivre l'activité en 2023.

AUTRES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE (suite)

TABEAU DES SUBVENTIONS PERCUES

Origine	Nature	Montant
Conseil Départemental 86	Fonctionnement	1 554 000,00 €
Conseil Départemental 86	Autres subventions	85 000,00 €
Crédit Agricole	Autres subventions	2 500,00 €
Communes et Com. Com.	Fonctionnement	15 000,00 €
Europe (FEDER)	Autres subventions	48 331,00 €

Ces subventions sont exclusivement des subventions d'exploitation.

Conférer page 15 de la présente annexe pour les informations concernant les fonds dédiés.

DONNEES CHIFFREES SUR LES ACTIVITES (HT)	
Commissions sur activité réceptif groupes	28 024,39 €
Commissions sur activité réceptif individuels	6 372,65 €
Commissions sur activité label Gîtes de France	0,00 €
Marge brute sur activité boutiques	187 430,50 €

Il est à noter que l'ACAP, conformément aux recommandations comptables, constitue une provision pour indemnités de départ en retraite depuis l'exercice 2003.

Cette provision fait l'objet d'un réajustement chaque année. Elle s'élève à 231 327 € au 31 décembre 2022. Elle est calculée individuellement en fonction de l'âge du salarié, de son ancienneté et du risque qu'il soit présent à l'effectif au moment de son départ à la retraite. Ce risque est très faible en début de carrière puis évolue progressivement avant de progresser de façon exponentielle en fin de carrière afin d'atteindre 100% à l'âge de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Logiciel utilisé : Fidesoft
- Date de départ en retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 2,25%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux de rotation du personnel : 2%
- Taux d'augmentation des salaires : 1,8%

AUTRES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE (suite)

De plus, un système de Compte Epargne Temps a été mis en place en 2003 et fait l'objet d'une provision qui est réajustée chaque année en fonction des comptes ouverts par les salariés.
Le montant de la provision associée aux compteurs ouverts s'élève à 74 491,70 € au 31/12/2022.

La rémunération brute cumulée des trois cadres les mieux rémunérés s'élève pour 2022 à 169 279,90 €.

Nous n'avons pas connu de contrôle social ou fiscal en 2022.

Par le biais de conventions, le Conseil Départemental de la Vienne met à disposition de l'ACAP :

- des locaux d'une surface de 598 m² en centre ville de Poitiers (partagés avec l'ensemble des occupants), avec prise en charge des dépenses d'entretien et de fonctionnement.

Nature des avantages accordés gracieusement à l'ACAP :

NATURE DES FRAIS	Montant
Mise à disposition de locaux (loyer) et entretien (mise en propriété, abonnements de sécurité, petit entretien)	118 084,66 €

Donnée évaluée et communiquée par le Conseil Départemental.

Une édition du salon Proxit Loisirs a été organisée du 1 au 3 avril 2022 conjointement avec les services du Département. A ce titre une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 85 000 € a été accordé par le Conseil Départemental à l'ACAP. Le budget total du salon s'est élevé à 114 000 €.

TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE DES TRANSFERTS DE CHARGES	
Aides à l'emploi	2 666,64 €
Refacturation co-locataire entrepôt	9 000,00 €
Remboursement formations	5 173,33 €
Refacturations diverses	5 466,90 €
Refacturation partenaires Maison du Tourisme	99 764,91 €
	122 071,78 €

RESULTAT PAR ACTIVITE

Le secteur lucratif (au sens fiscal) a généré un chiffre d'affaires de 336 721,83 € composé des commissions et ventes diverses.

Le secteur dit non lucratif (au sens fiscal) ne génère aucun chiffre d'affaires.

EFFECTIF

L'effectif moyen en 2022 est de 32,95 personnes.

En 2021, il était de 32,71 personnes.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTES DU BILAN	Nature des sûretés		
	Hypothèques	Nantissements	Autres
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE DE L'ENGAGEMENT	Au profit de		
	Filiales	Participations	Autres
Engagements donnés			
- Cautionnements, avais et garanties	-	-	-
- Effets escomptés non échus	-	-	-
- Créances cédées ou mobilisées	-	-	-
- Agios sur emprunts	-	-	-
Engagements reçus			
- Garantie financière APST	-	-	1 497 081,00 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	1 497 081,00 €

Afin d'exercer son activité de réservations touristiques, et dans le cadre de son inscription au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM086100005, l'association doit obtenir une garantie financière de la part d'un organisme bancaire ou tout autre opérateur habilité.

Cette garantie financière est exercée depuis l'exercice 2016 par :

APST
15 AVENUE Carnot
75017 PARIS

Par ailleurs, l'assurance responsabilité civile professionnelle est garantie auprès de MMA.

FONDS ASSOCIATIFS

FONDS ASSOCIATIFS AU 31 DECEMBRE 2021	613 608,07 €
VARIATIONS ENREGISTREES EN 2022	25 596,20 €
- Affectation du résultat 2021	25 596,20 €
FONDS ASSOCIATIFS AU 31 DECEMBRE 2021	639 204,27 €

FONDS DÉDIÉS

- Fonds dédiés plan de relance touristique

En 2020, le Conseil Départemental de la Vienne a voté un plan de relance touristique afin d'aider les professionnels du tourisme à mieux traverser la crise économique.

L'ACAP a été désignée pour mettre en œuvre ce plan qui s'est traduit par deux dispositifs :

- attribution d'entrées enfants gratuites pour les grands sites de la Vienne
 - attribution de chèques tourisme d'une valeur de 50 €, 60 € ou 120 € selon la nature des prestations consommées.
- A ce titre elle a bénéficié d'une subvention globale de 750 000 €.

Cette subvention a été utilisée à hauteur de 277 510 € en 2020 puis de 198 911,65 € en 2021.

Une partie du solde de 273 578,35 € a été réaffectée par une décision du Conseil Départemental au club des hébergements de la Vienne pour l'organisation d'un festival (12 000 €)

ramenant ainsi le solde disponible à 261 578,35 €.

Ce montant a été affecté en fonds dédiés dans le bilan au 31 décembre 2021.

Une nouvelle convention est venue préciser l'utilisation de cette somme en 2022/2023.

Aucune utilisation n'en ayant été faite en 2022, le solde affiché en fonds dédiés est resté de 261 578,35 €.

- Fonds dédié club tourisme d'affaires

Le fonds dédié Club tourisme d'affaires s'élevait à 4 575,80 € au 31 décembre 2021.

Un nouvel appel de cotisations de 9 540 € a été réalisé en 2022.

Le budget a été consommé à hauteur de 1 549,81 € pour différentes actions (story board, accueil éductour, frais annexes tournage vidéo...).

Le montant du fonds dédié au 31 décembre 2022 s'élève à 12 565,99 €.

- Fonds dédié Crédit Agricole

Dans le cadre du partenariat renouvelé avec le Crédit Agricole, une subvention de 2500 € HT nous a été accordée par la banque pour contribuer au financement d'une vidéo de promotion de la filière terroir.

Cette subvention est amortie au même rythme que la vidéo qu'elle finance soit 41,67 € en 2022.

Le solde de 2 458,33 € a donc été placé en fonds dédié et sera progressivement réintégré au résultat jusqu'en 2027

- Fonds dédié FEDER

Une subvention FEDER a été accordée à l'ACAP pour le financement de la photographie et le nouveau site web.

Cette subvention de 48 331 € a été imputée pour un montant de 20 430,42 € en 2022.

Le solde de 27 900,58 € a été versé en fonds dédiés.

Etat synthétique des fonds dédiés au 31 décembre 2022

Origine	Montant
Plan de relance départemental	261 578,35 €
Club tourisme d'affaires	12 565,99 €
Crédit Agricole - vidéo filière terroir	2 458,33 €
Fonds FEDER - projets numériques	27 900,58 €
	304 503,25 €

RAPPORT DE GESTION 2022

1- EXPOSÉ DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION

1-1- Produits et charges d'exploitation

L'association a bénéficié en 2022 de subventions pour un montant de 1 704 831.00 € contre 1 590 220,53 € en 2021. Les principales subventions ont été les suivantes :

Conseil Départemental de la Vienne	1 639 000,00 €
<i>dont fonctionnement Général</i>	<i>1 554 000,00 €</i>
<i>dont fonctionnement Proxi'Loisirs</i>	<i>85 000,00 €</i>
Communes et Communautés de communes	15 000,00 €
Europe – fonds FEDER	48 331,00 €
Crédit Agricole	2 500,00 €

Cette importante variation s'explique par la subvention de 85 000 € accordée à l'ACAP en 2022 par le Conseil Départemental de la Vienne pour l'organisation du salon Proxi'Loisirs et par l'obtention d'une subvention Européenne de 48 331 € pour le financement de projets numériques.

La mutualisation des actions de communication (salons, brochures, campagnes de communication...) n'a pas généré de transferts de charges du fait de la nouvelle organisation mise en place à partir de 2019 (facturation directe par les fournisseurs auprès de chaque participant).

La mise en commun des matériels et locaux a permis de dégager pour 7 590,49 € de transferts de charges.

1-2- Résultat et bilan

Le résultat de l'exercice 2022 se traduit par un bénéfice de 5 434,98 €.

Le total du bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 1 856 327,31 €. Après affectation du résultat 2021, le fond de réserve associatif s'élève à 639 204,27 €. Pour rappel, au-delà du financement du besoin en fonds de roulement, ce fonds de réserve permet de dégager la trésorerie nécessaire aux exigences de la garantie financière obligatoire pour l'exercice de l'activité réservation et d'honorer si besoin les dettes sociales de l'agence (provision pour congés payés, provision comptes épargne temps, provision pour indemnités de fin de carrière).

1-3- Faits marquants de l'activité pendant l'exercice

La crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19 a peu perturbé l'organisation de l'ACAP en 2022. Pour autant en termes d'activité, les effets de la crise, doublés d'une crise économique exacerbée par le contexte inflationniste ont impacté notre environnement.

La clientèle étrangère a encore été peu présente du fait des restrictions de déplacement et la clientèle française, bien qu'avant choisi des lieux de villégiature de proximité, n'a pas suffi à compenser la baisse d'activité comparée à l'année référence 2019.

Pour autant le constat est assez disparate selon la nature des activités de l'agence :

	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2019
Réservations activité groupes	411 688 €	271 294 €	941 086 €
Réservations activité individuels	66 725 €	100 576 €	584 983 €
Boutiques terroir	806 296 €	699 524 €	610 459 €
Classement de meublés	16 832 €	11 571 €	13 880 €

A noter que conformément à la convention conclue avec l'association des Gîtes de France de la Vienne applicable en 2022, les Gîtes de France ont repris en propre la gestion de leur centrale de réservation. Pour mémoire le volume d'affaires réalisé en 2021 avait été de 1 122 212 € générant des commissions à hauteur de 120 580 €.

Une édition du salon Proxi'Loisirs a été organisée en 2022. Le budget de l'opération s'est élevé à 114 000 € donc 85 000 € ont été financés par le Département.

La garantie financière, nécessaire pour mener notre activité de réservation est exercée par l'organisme de garantie collective APST.

L'ACAP est adhérente à la fédération nationale des destinations départementales ADN ainsi qu'à la MONA.

Par ailleurs, suite aux conclusions de l'audit fiscal mené en 2015, nous avons continué à appliquer le mode de traitement de la TVA déductible afférente au secteur dit 'lucratif' ainsi que le mode de calcul de la taxe sur les salaires liée au secteur dit 'non lucratif'. Des éléments complémentaires figurent page 10 de l'annexe.

La composition des instances de l'ACAP n'a pas changé courant 2022. La composition du bureau est la suivante :

Présidente	Isabelle BARREAU	Conseillère Départementale
Vice-Présidente	Marie-Renée DESROSES	Conseillère Départementale
Vice-Présidente	Sandrine BARRAUD	Conseillère Départementale
Secrétaire	Jérôme NEVEUX	Conseiller Départemental
Secrétaire adjoint	Hugues BAALOUCH	Président de l'UMIH
Trésorier	Michel DUBREUIL	Vice-Président des Gîtes de France 86
Trésorier adjoint	Francis GARGOUIL	Représentant de la communauté de communes des Vallées du Clain

1-4- Difficultés rencontrées

De nombreux projets du plan d'action de l'ACAP ont pris du retard en raison de l'attente des résultats d'études lancées par le Département (étude de marque notamment) et du décalage de la mise en œuvre du nouveau schéma touristique départemental.

La mise en ligne du nouveau site web de destination a ainsi été reportée à début 2023 après une mise en sommeil de plusieurs mois en 2022.

La baisse du volume d'activité du service réservations groupes, loin d'avoir retrouvé son niveau de 2019, a pu être compensée par une réorientation d'une partie des ressources RH vers une mission de conseil/mise en marché.

Par ailleurs de nombreuses absences pour cause de maladie ont été constatées en fin d'année occasionnant ainsi des difficultés d'organisation sur les projets en cours.

Le télétravail qui avait été mis en place en 2020 sous la contrainte de la crise sanitaire a pu se poursuivre de façon sereine et choisie en 2022. Un nouvel accord sera proposé en début d'année 2023 pour pérenniser le dispositif.

L'association des Gîtes de France a dénoncé partiellement en cours d'année 2022 la convention qui liait les deux associations. La mise à disposition de la directrice des Gîtes de France a pris fin au 30 septembre 2022 obligeant l'ACAP à la reclasser sur une mission temporaire sans percevoir les financements issus de la refacturation. Si les conséquences budgétaires ont été limitées en 2022 du fait d'une application tardive dans l'année, elles seront beaucoup plus significatives à compter de 2023, puisque portant sur un exercice complet.

1-5- Perspectives d'avenir

Suite aux audits comptable, fiscal et organisationnel menés en 2018, l'ACAP a poursuivi sa mutation en matière d'organisation conformément aux recommandations formulées, en se recentrant sur les missions dont elle a la charge en respect de la loi NOTRe.

Pour autant cette mutation ne pourra vraiment s'achever qu'avec la mise en place d'une stratégie opérationnelle de mise en œuvre du schéma touristique de la Vienne, adopté par le Conseil Départemental en décembre 2022. Les arbitrages de la collectivité de tutelle sur les priorités d'action de l'Agence restent encore en attente, et induiront très probablement des évolutions significatives dans la composition des effectifs et leur organisation.

Un dialogue de gestion, demandé par l'Agence dès le mois d'octobre 2022, reste à engager, et devra permettre d'identifier comment retrouver des marges de manœuvre pour l'action, notamment marketing, dans un contexte budgétaire forcément contraint. En effet, l'Agence est arrivée à une situation où, aujourd'hui, les dépenses consacrées aux ressources humaines sont à peine couvertes par la subvention départementale.

2- ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Une nouvelle convention de fonctionnement a été signée début 2023 avec l'association des Gîtes de France de la Vienne dont le but est de fixer les éléments de coopération entre les deux associations à partir de 2023.

Le personnel historiquement mis à disposition des Gîtes de France par l'ACAP a fait l'objet d'un transfert de contrat au 1er janvier 2023. La convention ne porte dorénavant plus que sur l'occupation des locaux, la refacturation du matériel mis à disposition et le renfort proposé par l'ACAP sur l'activité de classement de meublés touristiques.

3- GESTION PRÉVISIONNELLE DE L'ASSOCIATION

Un budget prévisionnel 2023 a été construit et présenté en bureau le 3 avril 2023.

Dans ses grandes lignes il reprend le périmètre d'activité des actions menées en 2022 tout en tenant compte des contraintes liées à l'inflation et l'évolution du point de rémunération.

Ces évolutions mécaniques, non compensées par une augmentation des ressources, conduisent à constater un budget communication en très forte baisse.

La subvention de fonctionnement accordée par le Département de la Vienne étant reconduite pour le même montant qu'en 2022, la partie dépenses du budget a été répartie sur les différents postes à partir d'une enveloppe constante.

Pour autant, les méthodes de pilotage de gestion mises en place à l'agence ont permis de constater l'ouverture de marges de manœuvre budgétaires du fait de minorations de dépenses conséquentes dues à de nombreuses absences longues en début d'année (plus de 21% d'absentéisme moyen sur les quatre premiers mois !). Si cet état de fait permet de renforcer notamment l'action de promotion, on ne peut que relever son aspect purement conjoncturel, obligeant à une réflexion d'ensemble croisant objectifs assignés par le Département et moyens mis à disposition pour les atteindre.

4- ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre association n'est pas concernée par des activités de recherche et développement.

5- METHODES D'ÉVALUATION ET FORME DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

Le reliquat de budget du club tourisme d'affaires fait l'objet d'un traitement en fonds dédiés de façon à clairement identifier le montant.

6- CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 612.5 DU CODE DU COMMERCE

Les conventions liant l'association aux personnes physiques ou morales membres de Conseil d'Administration ont été communiquées au Commissaire aux Comptes. Il a rédigé un rapport spécial dans lequel il a mentionné toutes les informations requises relatives à l'ensemble de ces conventions.

7- MANDATS SOCIAUX

Le mandat du Commissaire aux Comptes a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en 2018 pour l'arrêté des comptes 2017. Son mandat couvre donc les exercices 2018 à 2023.

Le Commissaire aux Comptes relate par ailleurs, dans son rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission qui lui est dévolue par la loi.

Conformément aux statuts, le mandat des administrateurs arrivera à échéance en 2027 (à la même fréquence que les élections départementales).

Liste des membres ayant exercé un mandat d'administrateur(trice) durant l'année 2022 :

Monsieur Alain Pichon	Président du Conseil Départemental
Madame Isabelle Barreau	Conseillère Départementale
Madame Sandrine Barraud	Conseillère Départementale
Madame Valérie Dauge	Conseillère Départementale
Madame Marie-Jeanne Bellamy	Conseillère Départementale
Madame Marie-Renée Desroses	Conseillère Départementale
Monsieur Jean-Olivier Geoffroy	Conseiller Départemental
Monsieur Benoît Coquelet	Conseiller Départemental
Monsieur Gérard Herbert	Conseiller Départemental
Monsieur Jérôme Neveux	Conseiller Départemental
Monsieur Francis Gomez	Conseiller Départemental
Madame Florence Jardin	Présidente de Grand Poitiers
Monsieur Jean-Pierre Abelin	Président de Grand Châtelleraut
Monsieur Michel Jarrassier	Président de la com. com. Vals de Gartempe
Monsieur Joël Dazas	Président de la com. com. du Pays Loudunais
Monsieur Gilbert Beaujaneau	Président de la com. com. des Vallées du Clain

Monsieur Jean-Olivier Geoffroy	Président de la com. com. du Civraisien en Poitou
Monsieur Benoit Pringay	Président de la com. com. du Haut Poitou
Monsieur Claude Eidelstein	Maire de Chasseneuil du Poitou
Monsieur Yannick Tartarin	Maire de La Roche-Posay
Madame Léonore Moncond'Huy	Maire de Poitiers
Madame Christelle Chassagne	Représentante du CRT
Madame Pascale Guittet	Représentante de l'association des Maires de la Vienne
Monsieur Michel Dubreuil	Membre élu (Gites de France de la Vienne)
Monsieur Hugues Baalouch	Membre élu (Président de l'UMIH)
Monsieur Rodolphe Bouin	Membre élu (Directeur Général du Futuroscope)

Les conventions conclues entre des administrateurs et l'ACAP font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

2/ Rapport Financier

BUDGET PRIMITIF 2023 EN MASSES

PRODUITS (recettes)		
- Subventions		1 587 000,00 €
dont subvention de fonctionnement CD86	1 554 000,00 €	
dont autres subventions	33 000,00 €	
- Produits de prestations		294 250,00 €
dont commissions activités de réservation	40 000,00 €	
dont commissions activité boutiques (dépôt/vente)	180 000,00 €	
dont CA activité boutique (achat/revente)	40 000,00 €	
dont activité classements/labels	11 000,00 €	
dont prestations diverses	23 250,00 €	
- Transferts de charges et reprises de provisions		48 426,00 €
dont adhésions club tourisme d'affaires	9 000,00 €	
dont refacturation espace stockage entrepôt	9 000,00 €	
dont aide Etat apprentissage	5 333,00 €	
dont participation autres associations	7 500,00 €	
dont reprise de provisions	7 915,00 €	
dont imputation des fonds dédiés (sur engagements déjà pr	9 678,00 €	
- Produits financiers		5 300,00 €
dont intérêts livrets	5 300,00 €	
- Produits exceptionnels		10 449,00 €
dont factures non parvenues	10 000,00 €	
dont produits exceptionnels divers	449,00 €	
		1 945 425,00 €

CHARGES (dépenses)		
- Charges de personnel		1 541 927,00 €
dont masse salariale	1 001 308,00 €	
dont charges patronales	446 139,00 €	
dont taxes sur les salaires	52 000,00 €	
dont indemnités de stage	3 480,00 €	
dont provisions sociales	39 000,00 €	
- Amortissements		47 500,00 €
dont immobilisations incorporelles	23 742,00 €	
dont immobilisations corporelles	23 758,00 €	
- Achats de marchandises activité boutiques (achat/revente)		26 000,00 €
- Actions de communication - socle		39 849,00 €
dont hébergement photothèque	5 000,00 €	
dont hébergement site de destination	4 720,00 €	
dont hébergement site e-commerce	2 160,00 €	
dont agence presse	15 000,00 €	
dont TerraAventura	8 500,00 €	
dont abonnement Mailchimp	1 719,00 €	
dont salon ADN Partir en France	1 200,00 €	
dont autres postes socle	1 550,00 €	
- Actions de communication		66 787,00 €
comprend les éditions, digital, accueils presse...		
- Club tourisme d'affaires		9 000,00 €
- Frais généraux		205 532,00 €
- Impôts et taxes		8 830,00 €
- Charges financières		- €
- Charges exceptionnelles		- €
		1 945 425,00 €

2/ Rapport Financier

BUDGET PRIMITIF 2023 DÉTAILLÉ (1/3)

	Resultat 2021	BUDGET 2022	Resultat 2022	Budget primitif 2023
706500	Commission résa et boutiques			
706601	Prestations diverses secteur NL	326 071,83	209 266,92	220 100,00
706602	Prestations diverses secteur L		7 597,54	14 784,00
706603	Formations dispensées	11 730,13	27 330,61	17 866,66
706701	Recettes Proxiloisirs secteur NL		28 600,00	
706702	Recettes Proxiloisirs secteur L			
706802	Insertions publicitaires	97 198,97	50 033,04	30 000,00
707003	Insertions publicitaires			
707004	Vente articles RDC secteur L	10 202,73	13 615,38	10 000,00
708503	Frais de transport sur ventes	999,85	278,34	1 500,00
	Produits de prestations	441 203,51	336 721,83	294 250,66
743011	Subv. CD96	1 445 000,00	1 554 000,00	1 554 000,00
743021	Subv. exceptionnelles CD96	129 000,00	85 000,00	
745000	Subv. CCI			
746000	Subv. Commune diverses			
746002	Subv. Région			
747001	Subv. Crédit Agricole		2 500,00	3 000,00
747002	Subv. Crédit Agricole Film diffusion corner			
748001	Subventions Etat - secteur NL			
748300	Subv. Autres	15 793,34	63 331,00	30 000,00
748502	Subv. Autres - secteur L	427,19		
	Subventions de fonctionnement	1 590 220,53	1 704 831,00	1 587 000,00
755001	Contributions financières NL		9 360,00	9 000,00
	Contributions financières	0,00	9 360,00	9 000,00
756001	Adhésions et cotisations			
75801	Produits divers gest. courant secteur NL	292,25	15,35	
75802	Produits divers gest. courant secteur L	201,91	104,41	
	Autres produits de gestion courante	494,16	119,76	0,00
781501	Reprise sur provision CP secteur NL			
781502	Reprise sur provision CP secteur L			
7815011	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	7 575,23	6 594,80	7 915,50
7815031	Reprise sur provision pour IFC secteur NL			
7815032	Reprise sur provision pour IFC secteur L			
789301	Fonds dédiés	460 490,00		2 900,00
791011	Transf. charges de fonct. / Aides Emploi secteur NL	23 807,53	45 057,60	15 777,92
791012	Transf. charges de fonct. / Aides Emploi secteur L	14 062,11		5 333,28
791100	Part. / Edition guide des manifestations			
791200	Part. / Manifestations et salons secteur NL			
791202	Part. / Manifestations et salons secteur L			
791301	Part./Accueil Journalistes secteur NL	384,93	131 548,00	4 500,00
791401	Participation relais des Gîtes	2 015,88	3 000,00	3 000,00
791402	Participation UDOTSI			
791403	Participation logis			
791404	Participation Comité Dép Randonnée Pédestre			
791406	Participation Comité Dép Randonnée Pédestre			
791407	Participation UMHH			
791408	Participation Hébergement de plein air			
	reste de provisions et transf.	508 335,68	186 200,40	39 426,70
	TOTAL PRODUITS DE FONCT.	2 540 253,88	2 140 700,40	1 929 677,36
603601	Var. stock de fournitures de bureau secteur NL	300,00	-150,00	
603602	Var. stock de fournitures de bureau secteur L	100,00		
603702	Var. stock de marchandises boutique MDI secteur L	-6 241,00		
603703	Var. stock de marchandises boutique CP secteur L	1 660,46	-3 225,55	
606301	Petit équipement secteur NL	10 496,09	4 460,00	4 564,00
606302	Petit équipement secteur L	6 544,58	5 625,00	5 658,00
606401	Fourniture de bureau secteur NL	4 202,86	5 250,00	7 700,00
606402	Fourniture de bureau secteur L	2 587,30	4 350,00	3 450,00
606405	Photocopie secteur NL	53 771,89		
606406	Photocopie secteur L	4 640,90		
607102	Achats de marchandises boutique MDI secteur L	78 692,43	20 000,00	20 000,00
607103	Achats de marchandises boutique RDC secteur L	8 354,80	8 000,00	6 000,00
	Consumations	165 110,31	47 685,00	47 372,00
613200	Partings et stockage secteur NL	19 763,47	20 418,48	20 856,00

BUDGET PRIMITIF 2023 DÉTAILLÉ (2/3)

613202	Parkings et stockage secteur L	2 137,85	1 539,72	1 635,93	1 509,00
613501	Locations de matériel secteur NL	5 748,16	2 533,36	3 475,13	2 803,36
613502	Locations de matériel secteur L	9 652,72	8 432,28	7 996,81	8 432,28
615201	Entretien des locaux secteur NL	299,39	600,00	607,20	624,00
615202	Entretien des locaux secteur L	134,33	216,00	265,34	288,00
615501	Entretien matériel secteur NL	33 736,39	30 736,39	34 942,92	28 716,80
615502	Entretien Matériel secteur L	33 127,26	23 210,00	21 148,10	22 917,00
616101	Primes d'assurances secteur NL	4 868,53	4 901,15	4 037,38	5 007,30
616102	Primes d'assurances secteur L	2 518,82	2 163,72	1 938,29	2 202,30
617001	Etudes et recherches secteur NL			270,00	300,00
617002	Etudes et recherches secteur L	2 259,11	545,00	889,68	940,00
618101	Documentation générale secteur NL	1 391,60	75,00	101,44	80,00
618102	Documentation générale secteur L	385,76	145 700,00	63 454,22	1 000,00
618300	Editions départementales	50 886,36		7 773,00	500,00
618601	Formations secteur NL	2 959,00		2 689,33	15 000,00
618602	Formations secteur L	2 612,51	14 600,00	8 688,87	
6189	Régularisation TVA déductible	7 950,17	68,02		
ZZZZ	Divers				
		181 719,22	255 800,12	180 186,13	111 186,44
6212001	Personnel extérieur secteur NL	1 166,66	17 000,00	2 000,00	18 000,00
6212002	Personnel extérieur secteur L				
62261	Honoraires secteur NL	80 401,85	41 560,00	96 757,52	26 780,00
62262	Honoraires secteur L	12 873,23	6 450,00	20 147,38	6 610,00
623101	Publicité secteur NL	108,00	40,00	108,00	380,00
623102	Publicité secteur L	4 682,60	4 520,00	90,00	25,00
623200	Promotion secteur L	7 914,23	4 000,00	8 062,60	66 786,77
62321	Promotion secteur NL	310 394,41	46 705,80	74 753,63	17 500,00
623301	Salons grand public secteur NL	287,16	4 010,00	2 783,67	1 230,00
6233011	Salon Prox Loisirs secteur L		115 000,00	101 241,78	
623302	Salons professionnels - marché français	3 950,00	50,00	700,00	
623303	Salons professionnels - marché étranger	650,00			
6233021	Salon Prox Loisirs secteur L	348,40	1 200,00	3 167,64	1 450,00
623305	Villes et Villages fleuris	2 045,15	330,00	1 098,97	240,00
623402	Carteaux offerts - secteur NL	989,58	2 395,00	2 994,07	3 365,00
624101	Transport de biens secteur NL	3 395,35	2 320,00	500,11	1 930,00
624102	Transport de biens secteur L	2 321,24	2 632,00	500,11	1 930,00
625101	Voyages et déplacements secteur NL	17 321,02	12 350,00	18 881,37	11 730,00
625102	Voyages et déplacements secteur L	3 538,04	1 550,00	2 735,48	2 350,00
625200	Indépendie Touristique				
625701	Récep. actuel de journalistes secteur NL	11 082,52	14 700,00	10 982,18	
625702	Accueil - éditeurs secteur L	6 620,89	500,00	6 023,24	6 000,00
626101	Frais postaux secteur NL	1 834,95	1 100,00	1 992,02	400,00
626201	Frais de télécommunication secteur NL	1 481,55	1 080,00	2 143,05	2 400,00
6262011	Internet secteur NL	2 235,84	2 320,00	2 274,73	2 632,00
626202	Frais de télécommunication secteur L	535,27	600,00	321,54	600,00
626203	Internet secteur L	1 037,17	948,00	1 110,70	1 292,00
627101	Frais sur titres bancaires secteur NL	697,61	710,00	314,66	735,00
627102	Frais sur titres secteur L	1 082,46	960,00	1 319,13	965,00
627500	Services / cartes bancaires secteur L	12 812,33	5 750,00	3 763,21	3 350,00
628101	Cotisations professionnelles secteur NL	9 611,30	8 895,00	8 735,00	8 760,00
6281012	Cotisations professionnelles secteur L	3 606,00	4 773,00	2 766,00	3 020,00
	Autres services extérieurs	504 589,41	309 228,80	325 994,68	188 610,77
631101	Take sur salaires secteur NL	50 501,00	48 000,00	62 091,45	52 000,00
631102	Take sur salaires secteur L				
631800	Impôts et taxes diverses				
631202	Taxe d'apprentissage	2 142,44	1 500,00	2 103,81	1 500,00
635112	Contribution Economique territoriale - TP	2 526,00	2 600,00	2 528,00	2 600,00
635121	Take fondère secteur NL	2 994,12	2 900,00	2 826,63	3 000,00
635122	Take fondère secteur L	125,05	1 700,00	123,98	200,00
635401	Taxes et redevances secteur NL	497,92	1 160,00	423,82	650,00
635402	Taxes et redevances secteur L	330,48	570,00	280,83	580,00
63721	Eco-contribution secteur NL				
63722	Eco-contribution secteur L				
	Impôts, taxes et versements assimilés	59 137,01	56 900,00	70 378,52	60 530,00
641001	Appointements du perso secteur NL	614 330,25	673 092,74	700 822,85	1 001 307,88
641002	Appointements du perso secteur L	308 522,71	314 930,31	291 973,16	3 480,00
641101	Indemnités stagiaires secteur NL	3 885,50	3 300,00	2 593,20	3 000,00
641102	Indemnités stagiaires secteur L				
641201	Variation provision congés payés secteur NL	3 781,40	1 000,00	336,11	3 000,00
641202	Variation provision congés payés secteur L	3 192,07	300,00	3 102,44	2 000,00
641301	Variation provision CET secteur NL	10 216,72	4 500,00	12 645,79	5 000,00
641302	Variation provision CET secteur L	4 092,17	2 500,00	627,94	2 000,00
	Rémunération du personnel	933 472,34	999 623,05	1 006 196,61	1 016 787,88

6450011	Charges sociales URSSAF - secteur NL	147 444,46	292 407,70	168 658,57	
6450012	Charges Sociales URSSAF - secteur L	78 267,22	131 960,62	71 012,58	
6450021	Charges sociales pole emploi secteur NL				
6450022	Charges sociales pole emploi secteur L				
6450031	Charges sociales UGRR secteur NL	37 489,27		43 360,52	
6450032	Charges sociales UGRR secteur L	19 827,87		18 760,33	
6450041	Charges sociales USNC - secteur NL				
6450042	Charges sociales USNC - secteur L				
6450051	Charges sociales MEDICINE DU TRAVAIL - secteur NL	2 788,90		2 923,42	
6450052	Charges sociales MEDICINE DU TRAVAIL - secteur L				
6450061	Charges sociales HARMONIE PREVOYANCE - secteur NL	1 198,02		1 044,08	
6450062	Charges sociales HARMONIE PREVOYANCE - secteur L	10 661,19		12 581,79	
6450071	Charges sociales HARMONIE MUTUELLE - secteur NL	5 497,85		5 338,44	
6450072	Charges sociales HARMONIE MUTUELLE - secteur L	38 862,83		44 729,32	
6450081	Charges sociales MIEUX SE LOGER - secteur NL	19 528,00		18 744,41	
6450082	Charges sociales MIEUX SE LOGER - secteur L				
6450091	Charges sociales OPCO AFDAS - secteur NL	10 902,19		11 185,58	
6450092	Charges sociales OPCO AFDAS - secteur L	4 753,43		4 527,54	
6450201	Charges sociales sur congés payés - secteur NL	1 767,37		136,76	
6450202	Charges sociales sur congés payés - secteur L	1 491,33		1 282,30	
6474011	Autres ch soc chq dél - secteur NL	17 330,02	18 700,00	18 061,97	17 500,00
647402	Autres ch soc chq dél - secteur L	8 504,28	8 900,00	7 414,93	8 300,00
647501	Autres ch soc chq vacances - secteur NL				
647502	Autres ch soc chq vacances - secteur L				
Charges sociales et fiscales		403 330,97	451 968,32	427 287,89	446 139,14
65801	Ch diverses de gestion cour secteur NL	92,85		2,51	
65802	Ch diverses de gestion cour secteur L	288,26		285,24	
Autres charges de gestion courante		381,11	0,00	287,75	0,00
681111	Dot. Amort. Immo. incorp. secteur NL		6 058,16	2 062,56	18 863,19
681112	Dot. Amort. Immo. incorp. secteur L	588,83	1 772,00	917,88	4 829,40
681121	Dot. amort. Immo corp. secteur NL	11 902,20	17 538,11	15 348,80	18 204,05
681122	Dot. amort. Immo corp. secteur L	11 614,95	14 527,49	12 873,85	5 513,49
681501	DAP risques et charges - secteur NL				
681502	DAP risques et charges - secteur L				
6815031	DAP pour indemnités de départ en retraite - secteur NL	10 786,98	11 000,00	17 881,11	18 000,00
6815032	DAP pour indemnités de départ en retraite - secteur L	5 158,02	5 500,00	9 606,89	9 000,00
68951	Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur NL	266 154,15		58 691,09	
68952	Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur L	306 205,13	56 420,76	35 890,77	74 500,13
Dot. amort. et provisions		2 553 945,50	2 177 634,05	2 294 158,74	1 945 126,36
68951	Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur NL			2 458,33	
68952	Fonds dédiés - engagements à réaliser - secteur L			38 349,10	
Remonts en fonds dédiés		0,00	0,00	38 349,10	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		-13 691,62	-36 930,65	-54 459,57	-15 449,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		2 553 945,50	2 177 634,05	2 294 158,74	1 945 126,36
764001	Rev des VMP - secteur NL				
764002	Rev des VMP - secteur L				
766002	Gains de change - secteur L				
767001	Produits s/cession VMP - secteur NL	650,85	2 250,00	1 403,02	3 300,00
767002	Produits s/cession VMP - secteur L	158,21	1 600,00	94,72	2 000,00
768001	Autres produits financiers - secteur NL				
768002	Autres produits financiers - secteur L				
Produits financiers		809,06	3 850,00	1 497,74	5 300,00
686001	Retes de change - secteur NL				
68602	DAP dépréciation VMP - secteur L	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		809,06	3 850,00	1 497,74	5 300,00
RESULTAT COURANT		-12 882,56	-33 080,65	-52 961,83	-10 149,00
772001	prod div cour s/lex antérieur - secteur NL	14 237,55	16 746,69	5 610,40	300,00
772002	prod div cour s/lex antérieur - secteur L	28 390,70	16 583,96	59 760,70	10 149,00
775001	produits de cession éléments d'actif - secteur NL	1 500,00			
775002	produits de cession éléments d'actif - secteur L				
777001	Quote-part de subvention d'invest. - secteur NL				
777002	Quote-part de subvention d'invest. - secteur L				
778801	Produits exceptionnels divers - secteur NL				
778802	Produits exceptionnels divers - secteur L				
Produits exceptionnels		44 128,25	33 330,65	65 371,10	10 449,00
67121	Amenées - secteur NL				